

8 décembre 2023

Langue de l'original: néerlandais

COI FOCUS

ANGOLA

Minorités sexuelles et de genre

Disclaimer:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

Liste des sigles utilisés	3
Introduction.....	4
1. Contexte socio-politique	6
1.1. Situation générale du pays	6
1.2. Position des acteurs politiques	6
1.3. Position des acteurs religieux	9
2. Cadre juridique et institutionnel	10
2.1. Législation.....	10
2.1.1. Lois condamnant les minorités sexuelles et de genre	10
2.1.2. Lois accordant des droits aux minorités sexuelles et de genre.....	10
2.2. Actions judiciaires.....	13
2.2.1. A l'égard des minorités sexuelles et de genre	13
2.2.2. A l'égard des auteurs de violences envers les minorités sexuelles et de genre.....	13
2.3. Attitude des forces de l'ordre	15
2.3.1. A l'égard des minorités sexuelles et de genre	15
2.3.2. A l'égard des auteurs de violences envers les minorités sexuelles et de genre.....	17
3. Climat social.....	17
3.1. Attitude de la société	17
3.1.1. Représentations sociales des minorités sexuelles et de genre	17
3.1.2. Position et rôle des médias	20
3.1.3. Violences à l'encontre des minorités sexuelles et de genre	21
3.1.4. Violations des droits de l'homme	23
3.2. Visibilité	27
3.2.1. Liberté d'expression	27
3.2.2. Lieux de rencontre	27
3.2.3. Vie associative	29
Résumé.....	33
Bibliographie.....	35

Liste des sigles utilisés

AI	Amnesty International
AIA	Arquivo de Identidade Angolano
ARASA	AIDS and Rights Alliance for Southern Africa
ASSOGE	Associação Observatório de Políticas Públicas da Perspetiva do Género
CEDAW	Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women
COI	<i>country of origin information</i>
DNSP	Direcção Nacional de Saúde Publica
DW	Deutsche Welle
EPU	Examen périodique universel
FCA	Fórum Cristão Angolano
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HSH	<i>homens que fazem sexo com homens</i> (hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes)
HRW	Human Rights Watch
INCA	Instituto Nacional da Criança de Angola
INLS	Instituto Nacional de Luta Contra a Sida
LGBTI+	<i>lesbian, gay, bisexual, transsexual, intersex, queer, asexual</i> (et autres identités sexuelles et de genre)
MPLA	Movimento Popular de Libertação de Angola
HSH	hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes
MST	maladie sexuellement transmissible
OFPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RA	Rede Angola
SADC	South African Development Community
SALC	Southern Africa Litigation Centre
SIC	Serviço de Investigação Criminal
UNITA	União Nacional para a Independência Total de Angola
USAID	United States Agency for International Development
USDOS	United States Department of State

Introduction

La présente recherche rassemble des informations sur la situation des minorités sexuelles et de genre en Angola, en particulier sur la situation des homosexuels, des lesbiennes et des personnes transgenres.

Ce document rassemble des informations sur une période de cinq ans, du 1er juillet 2018 au 1er novembre 2023. Le Cedoca a clôturé les recherches le 15 novembre 2023.

« L'orientation sexuelle et l'identité de genre sont des concepts suffisamment vastes pour permettre l'auto-identification des personnes concernées », selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). L'orientation sexuelle renvoie à « la capacité de chacun à ressentir une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle envers les individus du sexe opposé, de même sexe ou de plus d'un sexe, et d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus ». Le HCR relève que les « recherches menées depuis plusieurs décennies ont montré que l'orientation sexuelle s'étendait le long d'un continuum, incluant l'attirance exclusive ou non exclusive vers des personnes du même sexe ou du sexe opposé ». L'identité de genre fait référence à « l'expérience intime et personnelle du sexe faite par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris une conscience personnelle du corps [...] et d'autres expressions du sexe, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire. [...] L'identité de genre et son expression prennent également de nombreuses formes, certaines personnes ne s'identifiant ni comme homme ni comme femme, ou au contraire comme les deux »¹. Chez les personnes transgenres, l'identité de genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance².

Ce COI Focus comporte trois parties. La première partie analyse le contexte politique général et, plus spécifiquement, la position des autorités politiques et religieuses à l'égard des minorités sexuelles et de genre.

La deuxième partie présente la législation en faveur ou à l'encontre des minorités sexuelles et de genre. Elle décrit également les actions judiciaires qu'entreprennent les autorités, qu'elles soient ou non conformes aux dispositions légales existantes.

Enfin, la troisième partie traite de la situation des minorités sexuelles et de genre dans la société. Elle aborde, d'une part, les perceptions socioculturelles, la violence à l'encontre de ces personnes et les éventuelles différences de traitement sur le plan socioéconomique. D'autre part, ce chapitre met en lumière des aspects de leur vie sociale tels que les lieux de rencontre et/ou les associations.

La terminologie par laquelle les minorités sexuelles et de genre s'identifient elles-mêmes et sont désignées peut varier d'une source à l'autre. Dans ce document, le Cedoca reprend la terminologie de la source, dans la mesure du possible. Les sources consultées utilisent les termes et abréviations suivants : *lesbian, gay, bisexual, transgender* (LGBT), *lesbian, gay, bisexual, transgender, intersex, queer* (LGBTIQ), *lesbian, bisexual, transgender, intersex, queer and other* (LBTIQ+), hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH).

Pour cette recherche, le Cedoca s'est fondé sur des informations provenant de sources accessibles au public, notamment des publications en ligne et des messages postés sur les réseaux sociaux par des organisations LGBT angolaises et internationales, ainsi que des médias locaux et internationaux, des publications internationales d'organisations non gouvernementales (ONG) et de centres de recherches, parmi lesquels Human Rights Watch (HRW) et Freedom House. Le Cedoca a également puisé des informations dans des sources gouvernementales, telles que le Département d'Etat

¹ HCR, 23/10/2012, p. 5, [url](#)

² Cavaria, 25/09/2020, [url](#)

américain (United States Department of State, USDOS), et dans les publications d'agences des Nations unies (ONU).

En outre, le Cedoca a demandé le 20 octobre 2023 par courrier électronique des informations aux responsables de plusieurs organisations LGBT angolaises :

- Carlos Fernandes, directeur général de l'association Iris Angola, qui a répondu par e-mail le 27 octobre 2023
- Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans, qui défend les droits des personnes trans, et qui a répondu par e-mail le 3 novembre 2023
- un représentant d'une organisation LGBT angolaise qui a répondu par e-mail le 25 octobre 2023 et qui a requis l'anonymat pour des raisons de sécurité.

Le Cedoca a également contacté l'ambassade de Belgique à Luanda (Ambabel Luanda), qui a répondu par courriel le 7 novembre 2023.

Le Cedoca leur a posé les questions suivantes :

1. Quelle est l'attitude actuelle de la police et de la justice à l'égard de la communauté LGBT et des personnes LGBT en Angola ?

- Y a-t-il eu ces dernières années des incidents lors desquels la communauté LGBT ou des personnes LGBT ont été visées par la police ou la justice en raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre (par exemple des rafles, des arrestations, des poursuites judiciaires) ?
- Les personnes LGBT peuvent-elles s'adresser à la police ou à la justice pour obtenir une protection contre des discriminations et des actes de violence ? Y a-t-il des cas de personnes LGBT victimes de discriminations ou de violences qui ont obtenu gain de cause devant un tribunal ?
- Y a-t-il des avocats réputés, éminents, qui défendent des personnes LGBT devant les tribunaux ?

2. Quelle est l'attitude générale de la société angolaise envers les personnes LGBT ? Celles-ci ont-elles accès aux soins de santé, au marché de l'emploi, à l'éducation, au logement ? Ou subissent-elles des discriminations dans ces domaines ?

3. Quelle est l'attitude actuelle :

- des autorités angolaises à l'égard de la communauté LGBT ? Y a-t-il des contacts, des collaborations entre des institutions politiques et des organisations LGBT ?
- des autorités religieuses angolaises ?
- des médias angolais envers la communauté LGBT ?

4. Les organisations LGBT angolaises obtiennent-elles facilement leur agrément officiel et peuvent-elles travailler librement ? Quelles sont (à côté de Iris Angola et de l'Arquivo de Identidade Angolano) les organisations LGBT les plus actives ?

5. Y a-t-il à Luanda des lieux où les LGBT peuvent se rencontrer sans être inquiétés, par exemple des bars, des hôtels ou d'autres lieux publics ? De tels lieux existent-ils en dehors de Luanda ? Pouvez-vous donner des exemples ?

1. Contexte socio-politique

1.1. Situation générale du pays

En août 2022, le président João Lourenço a été réélu pour un deuxième mandat à la tête de l'Angola. Le Movimento Popular de Libertação de Angola (MPLA), qui gouverne le pays depuis plus de cinquante ans, a conservé le pouvoir mais a perdu sa majorité des deux tiers au parlement. A Luanda, la coalition de l'opposition, menée par l'União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA), a pour la première fois obtenu plus de voix que le parti au pouvoir. Ce scrutin, très disputé, a été entaché de graves restrictions à la liberté d'expression et de réunion, alors que le gouvernement imposait une censure des médias, selon HRW³. Freedom House relève que le président concentre tous les pouvoirs et ses décisions sont généralement approuvées par un parlement aux ordres. Après des décennies de pouvoir du MPLA, la corruption et le népotisme imprègnent tous les aspects de la vie publique et privée⁴.

Selon le rapport annuel de HRW, les forces de sécurité, comme lors des décennies précédentes, ont commis en toute impunité de graves violations des droits humains en 2022, notamment en recourant à une violence disproportionnée et injustifiée contre des manifestations pacifiques et en procédant à des détentions arbitraires de manifestants. Pendant les six premiers mois de 2023, les forces de sécurité se sont rendues coupables d'au moins quinze exécutions extrajudiciaires de militants politiques et de manifestants, en plus d'autres abus graves⁵.

HRW rapporte qu'en 2022 des journalistes ont fait l'objet d'agressions physiques et verbales et de détentions arbitraires par les forces de sécurité⁶. La plupart des médias sont aux mains du pouvoir et font rarement entendre une voix dissonante, selon Freedom House. L'autocensure est couramment pratiquée par crainte de représailles en cas de critiques contre le gouvernement. Les autorités surveillent de très près les ONG de défense des droits humains. Des membres de la société civile ont été confrontés en 2022 à des menaces, des arrestations et des poursuites judiciaires⁷.

1.2. Position des acteurs politiques

Dans une analyse datant de la fin 2021, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) précise qu'il dispose de peu d'informations quant aux positions officielles des partis politiques angolais sur les droits des personnes LGBT. Alors que ces partis défendent en général des positions conservatrices, la nouvelle génération de politiciens se montre plus ouverte, selon le PNUD⁸. The Other Foundation, une organisation régionale de défense des droits des LGBT en Afrique australe, a relevé en 2017 une série de déclarations homophobes de personnalités politiques, aussi bien membres du MPLA, comme Norberto Garcia⁹, que de l'UNITA. Selon cette fondation, même si les partis politiques ont fait des déclarations négatives sur les problématiques LGBT, elles n'appellent

³ HRW, 12/01/2023, [url](#)

⁴ Freedom House, 03/2023, [url](#)

⁵ HRW, 12/01/2023, [url](#); HRW, 07/08/2023, [url](#)

⁶ HRW, 12/01/2023, [url](#)

⁷ Freedom House, 03/2023, [url](#)

⁸ UNDP, 2021, p. 10, [url](#)

⁹ Depuis janvier 2022, Norberto Garcia, ancien porte-parole du MPLA, a exercé plusieurs fonctions dans des institutions liées au président, dont le Bureau des études et analyses stratégiques. En janvier 2023, il a été blanchi par la Cour suprême dans une affaire de corruption, après sept mois d'assignation à résidence. Source: Novo Jornal, 28/01/2022, [url](#); Notícias de Angola (Emerson H.), 28/01/2023, [url](#); VOA (Coque M.), 09/05/2023, [url](#)

pas à des sanctions pénales et font preuve d'une certaine tolérance tout en évitant d'aborder le sujet publiquement¹⁰.

Selon Freedom House, les thématiques LGBT ont pendant longtemps été un sujet tabou et n'étaient jamais évoquées dans le débat public. Les choses seraient en train de changer après l'adoption d'un nouveau Code pénal en janvier 2019 ¹¹ [voir 2.1.]. Après l'entrée en vigueur du nouveau code, le député Makuta Nkondo, qui avait voté contre, a déclaré sur le site d'informations Novo Jornal que l'homosexualité était, dans la culture angolaise, un crime horrible. Novo Jornal précise toutefois que les principes de non-discrimination inclus dans le nouveau code ont en général été accueillis positivement¹².

Dans son analyse datant de la fin 2021, l'UNPD n'a pas trouvé d'interventions parlementaires sur des questions d'orientation sexuelle ou d'identité de genre¹³.

Lors de la prestation de serment du président Lourenço pour son deuxième mandat le 15 septembre 2022, la présidente de la Cour constitutionnelle, Laurinda Jacinto Prazeres Monteiro Cardoso, a plaidé devant le président pour l'inclusion et une représentation de tous les Angolais, indépendamment de leur sexe, âge, religion, affiliation partisane, race, ethnique ou orientation sexuelle¹⁴.

Dans ses rapports annuels de 2017 à 2022 sur les droits humains en Angola, l'USDOS relève que le gouvernement angolais, par le biais de ses instances sanitaires, le ministère de la Santé et l'Institut national de lutte contre le Sida (Instituto Nacional de Luta Contra a Sida, INLS), qui est rattaché au ministère, s'efforce de lutter contre les discriminations visant les personnes LGBT et d'améliorer leur accès aux soins et à l'éducation sexuelle¹⁵.

Dans une brochure de février 2019, l'organisation LGBT Arquivo de Identidade Angolano (AIA) relève en revanche l'absence de toute politique publique en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre¹⁶. En 2019, des organisations LGBT ont signalé que la non-discrimination sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre ne fait pas partie des politiques, stratégies et directives de toutes sortes définies par le gouvernement en matière d'éducation, de santé et de prévention des violences¹⁷. Fin 2021, l'UNPD pointe le manque d'envergure et l'éparpillement des projets du gouvernement visant à faire appliquer les lois relatives aux principes d'égalité et de non-discrimination¹⁸. Des militants LGBT ont déclaré vers la mi-2023 que le nouveau Code pénal n'a pas changé grand-chose dans la pratique. Carlos Fernandes de l'organisation Iris Angola n'a constaté qu'une seule avancée, à savoir l'amélioration du dialogue avec les institutions publiques. Les organisations LGBT demandent que la loi soit mieux diffusée et que les autorités fassent plus d'efforts en matière d'éducation et de sensibilisation de la société¹⁹. Le représentant d'une organisation LGBT angolaise contactée par le Cedoca estime qu'il n'y a aucune volonté politique pour protéger concrètement les droits des personnes LGBT et ajoute que des résistances existent au sein des institutions publiques pour collaborer avec des organisations LGBT²⁰.

¹⁰ The Other Foundation, 2017, p. 15, [url](#)

¹¹ Freedom House, 03/2023, [url](#)

¹² Novo Jornal, 26/02/2021, [url](#)

¹³ UNDP, 2021, p. 8, [url](#)

¹⁴ Queer People (Kanga D.), 16/09/2022, [url](#)

¹⁵ USDOS, 20/03/2023, [url](#); USDOS, 12/04/2022, [url](#); USDOS, 30/03/2021, [url](#); USDOS, 11/03/2020, [url](#); USDOS, 13/03/2019, [url](#); USDOS, 20/04/2018, [url](#)

¹⁶ AIA, 02/2019, [url](#)

¹⁷ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, p. 8, [url](#)

¹⁸ UNDP, 2021, p. 3, [url](#)

¹⁹ Novo Jornal, 24/07/2023, [url](#); Agência Lusa, 17/05/2023, [url](#)

²⁰ « Não há uma vontade política de salvaguardar a proteção e os direitos das pessoas LGBTIQ+ na prática [...] ». »; « Por outro lado, existe uma resistência das instituições engajarem com os movimentos LGBTIQ+ para dar formação sobre SOGIE. » [« Dans la pratique, il n'y a aucune volonté politique de sauvegarder les droits des personnes LGBTIQ+ [...] ». »; « D'autre part, des résistances existent au sein des institutions pour collaborer avec

Imanni da Silva, militante et fondatrice de l'association Eu Sou Trans, évoque une collaboration avec le ministère de la Justice et des Droits humains, avec des organes de santé provinciaux et l'INLS ainsi qu'avec le ministère de la Famille et de l'Emancipation féminine, qui s'est récemment montré intéressé par une collaboration plus étroite. L'association souhaite également établir des liens plus solides avec le ministère de l'Education et de l'Intérieur. Da Silva précise toutefois que la collaboration avec les institutions politiques ne progresse que lentement et qu'il faut faire preuve de persévérance, surtout en ce qui concerne la situation des personnes trans²¹.

Selon Ambabel Luanda, l'attitude des acteurs politiques est « relativement bonne ». L'ambassade relève que la secrétaire d'Etat aux Droits humains, Ana Celeste, assiste systématiquement aux activités liées aux droits des LGBT et prête attention à cette communauté dans tous ses discours²². Le magazine en ligne Queer People a fait état en avril 2023 d'une rencontre entre des militants LGBT et la secrétaire d'Etat²³.

En ce qui concerne l'inclusion des LGBT et d'autres groupes cible, le PNUD constate une certaine résistance au sein de plusieurs départements du ministère de la Santé et de la Direction nationale de la santé publique (Direcção Nacional de Saúde Publica, DNSP), qui est compétente en matière de santé sexuelle et reproductive. Il est à noter d'autre part que l'INLS est une organisation partenaire de la communauté LGBT²⁴. Dans le cinquième plan stratégique VIH/SIDA pour la période 2015-2018, les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH, *homens que fazem sexo com homens*²⁵) étaient spécifiquement désignés comme population clé, en tant que catégorie à risque dans la lutte contre le VIH/SIDA²⁶. L'analyse situationnelle des populations clés réalisée en 2018 par l'INLS mentionne les HSH et personnes trans dans le cadre de la prévention et des soins de santé. Le sixième plan stratégique VIH/SIDA pour la période de 2018-2022 cite plusieurs facteurs qui augmentent le risque de VIH/SIDA dans ces populations clés, tels que la stigmatisation et la discrimination ainsi que des difficultés d'accès aux services de prévention, de diagnostic et de soins en matière de VIH²⁷. Des groupes LGBT insistent pour que les programmes nationaux VIH/SIDA incluent les personnes LGBT en tant que population clé afin d'améliorer leur accès aux soins²⁸.

Etablie par un décret présidentiel d'avril 2020, la Stratégie nationale des droits humains (Estratégia Nacional dos Direitos Humanos) est le seul programme officiel du gouvernement qui mentionne les personnes LGBT dans le cadre de la protection des droits humains. Cette stratégie prévoit

les mouvements LGBTIQ+ afin d'organiser des formations en matière de SOGIE. »] [traduction] Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

²¹ « Nos trabalhamos em parceria com intituições do estado como Ministerio da Justiça e Direitos humanos, Gabinete provincial da saude, Instituto Nacional de Luta contra a Sida, Ministerio da Familia e Promoção da Mulher que mais recentemente mostrou interesse em incluir-nos em suas pautas. Queremos criar um maior vinculo com o Ministerio da Educação e do Interior principalmente. Apesar do reconhecimento e interesse de proteção ainda sentimos morosidade mas tudo e uma questao de persistencia da nossa parte pois ainda precisamos de leis especificas em especial de reconhecimento de pessoas Trans. » [« Nous travaillons avec les institutions de l'Etat comme le ministère de la Justice et des Droits humains, le Conseil provincial de la santé, l'Institut national de lutte contre le Sida, le ministère de la Famille et de l'Emancipation féminine, qui a récemment montré de l'intérêt pour nous inclure dans leur agenda. Nous voulons surtout établir des liens solides avec les ministères de l'Education et de l'Intérieur. En dépit de la reconnaissance et de l'intérêt dans la protection, nous sentons encore des lenteurs, mais tout est question de persévérance de notre part, car nous avons encore besoin de lois spécifiques, surtout pour la reconnaissance des personnes trans. »] [traduction] Source: Da Silva I., militante et fondatrice d'Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

²² Ambabel Luanda, e-mail, 07/11/2023

²³ Queer People (Kanga D.), 21/04/2023, [url](#)

²⁴ UNDP, 2021, p. 7, [url](#)

²⁵ La dénomination HSH comprend tous les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, indépendamment des motifs de celles-ci, de la manière dont ces hommes se désignent eux-mêmes en termes d'orientation sexuelle ou d'identité de genre et de la communauté ou du groupe social auxquels ils s'identifient : USAID e.a., 06/2018, p. 14, [url](#)

²⁶ UNDP, INLS, 11/2020, p. 93, [url](#)

²⁷ UNDP, 2021, pp. 8-9, [url](#)

²⁸ AIA e.a., 05/2022, p. 5, [url](#)

l'organisation de séminaires et de débats sur les droits des personnes LGBT et d'autres catégories de personnes, et elle offre de nombreuses autres possibilités pour prendre en compte les intérêts des personnes LGBT dans la politique du gouvernement dans le domaine des droits humains²⁹. En mai 2022, des organisations LGBT ont fait savoir que ce plan stratégique n'a pas encore été mis en application et qu'elles n'y ont pas été suffisamment associées par le ministère de l'Intérieur, qui est compétent en la matière³⁰.

Lors de l'Examen périodique universel (EPU) de l'Angola qui a été effectué en 2020 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, plusieurs pays ont prêté une attention accrue aux thématiques LGBT et formulé des recommandations additionnelles au gouvernement angolais pour améliorer les droits des LGBT, peut-être en raison d'une plus grande visibilité de la communauté LGBT dans l'espace public et politique, selon le PNUD. Pour sa part, le gouvernement angolais n'évoque nulle part le sujet dans son rapport national soumis à l'EPU. Des recommandations en ce qui concerne la situation des personnes LGBT ont également été formulées à l'intention de l'Angola dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et au sein du Comité des droits de l'homme de l'ONU³¹.

1.3. Position des acteurs religieux

The Other Foundation a relevé en 2017 que la culture chrétienne angolaise défend des valeurs familiales hétéronormatives et considère que l'homosexualité sort de la norme et est contre nature. Bien qu'un certain nombre d'églises, surtout d'obédience catholique, fassent preuve d'une relative tolérance vis-à-vis de la communauté LGBT, des membres de cette dernière ont expliqué à The Other Foundation que les espaces religieux, mais également les espaces coutumiers, forment les environnements les plus hostiles et discriminatoires envers les personnes LGBT dans la société angolaise. Par conséquent, les personnes LGBT font rarement état de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre dans des cercles religieux. La fondation se réfère en outre aux déclarations de Luís Nguimbi³², un prédicateur protestant très connu en Angola qui attribue l'existence d'une communauté LGBT dans son pays à l'influence occidentale et au laisser-aller des autorités, des familles et des églises et qui a demandé au gouvernement de proscrire les homosexuels et les personnes trans³³.

Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans ainsi que le représentant d'une organisation LGBT angolaise consultée par le Cedoca constatent qu'une barrière sépare la communauté LGBT des groupes religieux. Da Silva explique que le dialogue avec les entités religieuses se termine toujours sur un choc de convictions^{34,35}.

²⁹ Point 9.3. et objectif iv : *Decreto Presidencial n.º 100/20: Aprova a Estratégia Nacional dos Direitos Humanos*, 14/04/2020, [url](#) ; UNDP, 2021, p. 12, [url](#)

³⁰ AIA e.a., 05/2022, pp. 4, 7, [url](#)

³¹ UNDP, 2021, p. 9, [url](#)

³² En 2022, le président João Lourenço a nommé le pasteur Luís Nguimbi, président du Fórum Cristão Angolano (FCA), au sein du Conseil de la République, une instance consultative où siègent des hommes politiques, des représentants religieux, des hommes d'affaires et des personnalités des médias. Source: Ver Angola, 21/09/2022, [url](#)

³³ The Other Foundation, 2017, p. 14, 24, [url](#)

³⁴ « Quanto as entidades religiosas existe uma barreira apesar dos dialogos no qual sempre acabam em choque de pensamento. » [« En ce qui concerne les entités religieuses, il y a une barrière en dépit des dialogues qui se terminent toujours par un choc de convictions. »] [traduction] Source: Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

³⁵ « Relativamente a religião também não existe uma aproximação. Existem barreiras de engajamento e colaboração. » [« Concernant la religion, il n'y a pas non plus de rapprochement. Il y a des obstacles à plus de participation et de collaboration. »] [traduction] Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

Selon le quotidien britannique The Telegraph, les principaux groupes religieux étaient partagés sur l'abrogation de l'article du Code pénal qui traite de l'homosexualité, mais aucun de ces groupes ne s'est opposé publiquement contre cette décision³⁶.

2. Cadre juridique et institutionnel

2.1. Législation

2.1.1. Lois condamnant les minorités sexuelles et de genre

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal en février 2021, le droit angolais ne contient plus aucune disposition réprimant ou punissant les relations homosexuelles sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre³⁷.

Le Code de la famille (Código da Família) ne reconnaît pas le mariage entre deux personnes du même sexe. Son article 20 définit le mariage comme suit : « le mariage est l'union volontaire entre un homme et une femme³⁸ » [traduction]. L'article 35 de la Constitution énonce que la famille est le noyau de base de l'organisation sociale et fait l'objet d'une protection spéciale de la part de l'Etat, qu'il s'agisse d'un mariage ou d'une union de fait entre un homme et une femme³⁹. Le PNUD relève que les minorités sexuelles et de genre n'ont donc pas légalement la possibilité de se marier et de fonder une famille, ce qui les exclut des droits qui en découlent, par exemple en matière d'héritage⁴⁰. L'USDOS signale des problèmes concernant l'adoption, l'accompagnement des personnes dans les établissements de soins et, pour les personnes trans, l'obtention de papiers d'identité appropriés⁴¹.

2.1.2. Lois accordant des droits aux minorités sexuelles et de genre

Constitution

La Constitution de 2010 ne fait pas expressément mention de la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre mais garantit l'égalité de tous les Angolais devant la Constitution et devant la loi (article 23). Il est précisé que « personne ne peut être discriminé ou privilégié, privé d'un droit ou dispensé d'une obligation en raison de son ascendance, sexe, race, ethnie, couleur de peau, handicap, langue, lieu de naissance, religion, convictions politiques, idéologiques ou philosophiques, niveau d'instruction, statut économique, social ou professionnel⁴² » [traduction].

³⁶ The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#)

³⁷ UNDP, 2021, p. 3, [url](#)

³⁸ « O casamento é a união voluntária entre um homem e uma mulher [...] ». Source: *Lei n.º 1/88: Lei que aprova o Código da família*, 20/02/1988, [url](#)

³⁹ Assembleia Constituinte, 21/01/2010, [url](#) (traduction anglaise: Constituent Assembly, 21/01/2010, [url](#))

⁴⁰ UNDP, 2021, p. 3, [url](#); UNDP, INLS, 11/2020, p. 13, [url](#)

⁴¹ USDOS, 20/03/2023, [url](#)

⁴² « Ninguém pode ser prejudicado, privilegiado, privado de qualquer direito ou isento de qualquer dever em razão da sua ascendência, sexo, raça, etnia, cor, deficiência, língua, local de nascimento, religião, convicções políticas, ideológicas ou filosóficas, grau de instrução, condição económica ou social ou profissão ». Source: Assembleia Constituinte, 21/01/2010, [url](#) (traduction anglaise: Constituent Assembly, 21/01/2010, [url](#))

Aux termes de l'article 21, l'une des missions essentielles de l'Etat est de « promouvoir l'égalité des droits et des chances pour tous les Angolais, indépendamment de leur origine, race, affiliation partisane, sexe, couleur de peau, âge ou toute autre forme de discrimination⁴³ » [traduction].

L'article 22 dispose que « chacun jouit des droits, libertés et garanties consacrés par la Constitution et est soumis aux obligations fixées par la Constitution et par la loi » [traduction]. Tous les Angolais doivent « respecter les droits, les libertés et la propriété d'autrui » et « respecter leurs semblables sans discrimination d'aucune sorte⁴⁴ » [traduction].

L'article 33 reconnaît à tous le droit à une identité personnelle et à la vie privée dans le cadre de la vie personnelle et familiale⁴⁵.

Code pénal

Le Code pénal de 1886, hérité de l'époque coloniale, contenait un article punissant les « vices contre nature⁴⁶ » par des « mesures de sécurité » (pas de peine de prison mais, entre autres : internement, assignation à domicile, interdiction professionnelle). En général, des observateurs considèrent qu'une telle disposition vise les relations homosexuelles⁴⁷. Bien que les sources consultées par le Cedoca n'aient pas connaissance de poursuites visant des personnes LGBT sur la base de l'ancien Code pénal, HRW relève que ces dispositions légales datant de l'époque coloniale ont souvent pour effet de renforcer implicitement les discriminations basées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et de contribuer à un climat d'impunité⁴⁸.

En janvier 2019, le parlement angolais a adopté un nouveau Code pénal, le premier depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1975. Le parlement a supprimé l'article réprimant les relations homosexuelles. Le nouveau code interdit en outre toute discrimination sur la base de l'orientation sexuelle, mais pas sur la base de l'identité de genre. En novembre 2020, le président Lourenço a signé la loi instituant un nouveau Code pénal. Celui-ci est entré en vigueur le 10 février 2021⁴⁹.

Selon les chercheurs, un certain nombre de facteurs ont contribué à la dépénalisation des relations homosexuelles en Angola. Après le départ du président José Eduardo dos Santos en 2017, son successeur s'est montré disposé à mener une politique plus inclusive. Des organisations nationales et régionales de la société civile ont également œuvré en ce sens. L'attitude d'autres pays lusophones a également joué un rôle, comme le Mozambique, qui a dépénalisé les relations homosexuelles en 2015, et surtout le Brésil, qui exerce une grande influence socioculturelle et où les minorités sexuelles sont plus largement acceptées depuis un certain temps⁵⁰.

L'article 71 du nouveau Code pénal fait de la discrimination, y compris celle basée sur l'orientation sexuelle, une circonstance aggravante dans la fixation de la peine en cas de condamnation. La discrimination est également une circonstance aggravante en cas de menaces contre l'intégrité physique, la liberté, l'autodétermination sexuelle et la propriété (article 170), en cas de diffamation

⁴³ « Promover a igualdade de direitos e de oportunidades entre os angolanos, sem preconceitos de origem, raça, filiação partidária, sexo, cor, idade e quaisquer outras formas de discriminação ». Source: Assembleia Constituinte, 21/01/2010, [url](#) (traduction anglaise: Constituent Assembly, 21/01/2010, [url](#))

⁴⁴ « Todos gozam dos direitos, das liberdades e das garantias constitucionalmente consagrados e estão sujeitos aos deveres estabelecidos na Constituição e na lei. »; « Respeitar os direitos, as liberdades e a propriedade de outrem [...] »; « sem discriminação de espécie alguma. » Source: Assembleia Constituinte, 21/01/2010, [url](#) (traduction anglaise: Constituent Assembly, 21/01/2010, [url](#))

⁴⁵ Assembleia Constituinte, 21/01/2010, [url](#) (traduction anglaise: Constituent Assembly, 21/01/2010, [url](#))

⁴⁶ «vícios contra a natureza». Bron : HRW (Reid G.), 23/01/2019, [url](#)

⁴⁷ AIA, 02/2019, [url](#); The Conversation (Viljoen F.), 14/02/2019, [url](#); AfricLaw (Garrido R.), 05/03/2021, [url](#)

⁴⁸ HRW (Reid G.), 23/01/2019, [url](#); UNDP, 2021, p. 3, [url](#); El País (Naranjo J.), 06/02/2019, [url](#)

⁴⁹ HRW (Reid G.), 23/01/2019, [url](#); AfricLaw (Garrido R.), 05/03/2021, [url](#)

⁵⁰ The Conversation (Viljoen F.), 14/02/2019, [url](#)

et d'atteinte à l'honneur (articles 213-214⁵¹) et en cas de profanation de sépulture ou de cadavre (articles 221-223)⁵².

L'article 212 rend passible de deux ans de prison tout traitement inéquitable sur le marché de l'emploi d'une personne physique ou morale en raison, entre autres, de l'orientation sexuelle, par exemple le refus d'accorder un emploi ou de prester un service, l'empêchement de l'activité économique d'autrui, la sanction ou le licenciement d'un employé ou le refus d'accès à un bâtiment public ou privé⁵³.

En vertu de l'article 209, un refus de soins opposé à un patient en danger de mort par un soignant ou un établissement de soins est passible d'une peine maximale de trois ans de prison⁵⁴.

L'article 380 prévoit jusqu'à six ans de prison pour l'incitation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence contre une personne ou un groupe de personnes en raison, entre autres, de son orientation sexuelle, et jusqu'à huit ans de prison pour la création ou l'affiliation à une organisation qui incite à commettre de tels faits⁵⁵.

L'article 382 inclut les persécutions basées, entre autres, sur l'orientation sexuelle, dans la liste des crimes potentiels contre l'humanité, passibles de vingt ans de prison⁵⁶.

Les organisations LGBT plaident pour l'inclusion de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre dans la législation plus globale et dans les politiques publiques, par exemple en matière d'enseignement, de soins, d'emploi, de violences domestiques, d'accès à la justice⁵⁷.

Ces organisations insistent pour que l'identité de genre soit retenue dans le Code pénal comme motif de discrimination et déplorent le fait qu'il n'existe aucune disposition légale qui condamne explicitement les violences basées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre⁵⁸. Dans un rapport de 2020 analysant le cadre légal en matière de VIH et de santé sexuelle et reproductive, le PNUD et l'INLS pointent l'absence d'une protection explicite et suffisante des personnes LGBT⁵⁹ et l'absence de directives à l'intention des tribunaux et du parquet concernant l'application des nouvelles dispositions légales qui répriment la discrimination⁶⁰.

La communauté LGBT signale en outre le risque représenté par l'article 187 du nouveau Code pénal, qui a trait à la « fraude sexuelle », selon le PNUD. Cet article prévoit une peine de prison pour les personnes qui recourent à la tromperie ou induisent en erreur leur partenaire au sujet de leur identité de genre dans le but d'avoir des rapports sexuels. Selon la communauté LGBT, cet article conduit à des arrestations illégales, en particulier de femmes trans travailleuses du sexe⁶¹.

Autres lois

Le PNUD et l'INLS ont relevé en 2020 que les personnes LGBT n'ont aucune garantie légale pour jouir pleinement de leurs droits et libertés. Il n'y a pas de lois pour soutenir les droits des personnes trans ou appartenant à d'autres minorités de genre. Les personnes trans n'ont pas droit à la reconnaissance légale de leur identité de genre sur leurs documents d'identité et d'autres documents officiels, ce qui, avec la stigmatisation sociale, constitue un obstacle important pour leur inclusion

⁵¹ L'UNDP relève que les peines pour diffamation et atteinte à l'honneur peuvent s'appliquer en cas de comportement hostile envers des personnes LGBT: UNDP, 2021, p. 5, [url](#)

⁵² *Lei n.º 38/20: Aprova o Código Penal Angolano*, 11/11/2020, [url](#)

⁵³ *Lei n.º 38/20: Aprova o Código Penal Angolano*, 11/11/2020, [url](#)

⁵⁴ *Lei n.º 38/20: Aprova o Código Penal Angolano*, 11/11/2020, [url](#)

⁵⁵ *Lei n.º 38/20: Aprova o Código Penal Angolano*, 11/11/2020, [url](#)

⁵⁶ *Lei n.º 38/20: Aprova o Código Penal Angolano*, 11/11/2020, [url](#)

⁵⁷ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, p. 13, [url](#)

⁵⁸ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, p. 8, [url](#); AIA e.a., 05/2022, pp. 3-4, [url](#)

⁵⁹ UNDP, INLS, 11/2020, p. 54, [url](#)

⁶⁰ UNDP, 2021, p. 3, [url](#); Agência Lusa, 17/05/2023, [url](#)

⁶¹ UNDP, 2021, p. 3, [url](#)

sociale⁶². En vertu de l'article 130 du Code de l'état civil, le prénom ne doit laisser aucun doute sur le sexe de la personne⁶³. Pour toutes ces raisons, les personnes trans renoncent souvent à obtenir des documents officiels, selon un article du Telegraph⁶⁴.

La loi de 2004 relative au VIH/SIDA concerne spécifiquement les droits des personnes affectées du VIH/SIDA mais ne fait nulle part mention de la communauté LGBT et des droits des personnes LGBT. Le PNUD et l'INLS notent que cette loi ne protège pas les personnes LGBT contre la discrimination et la stigmatisation, les violences et les abus policiers et n'appuie pas leur droit à des soins de santé ou leur droit d'association⁶⁵.

Cette loi de 2004 prévoit en son article 15 de lourdes peines de prison pour la transmission, délibérée ou par négligence, du VIH⁶⁶. Le nouveau Code pénal impose également de lourdes peines pour la transmission d'autres maladies sexuellement transmissibles (MST) (article 205), d'une maladie grave (article 206) ou d'une maladie contagieuse (article 287). Ces trois dispositions peuvent être utilisées pour criminaliser l'exposition au VIH et la transmission du VIH, selon le Southern Africa Litigation Centre (SALC), indépendamment du fait que le porteur du virus ait eu ou non l'intention de contaminer son partenaire. Les sources consultées donnent peu d'informations sur l'application concrète de ces articles. Le SALC a connaissance de deux condamnations prononcées en février 2020 contre deux hommes séropositifs dans les provinces de Cabinda et de Bié qui avaient eu des relations sexuelles avec des femmes⁶⁷.

Plusieurs sources, dont des organisations LGBT angolaises, estiment que la charge de la preuve est problématique en ces matières et relèvent surtout que les dispositions légales en question ne s'attaquent pas nécessairement au problème des MST et ne contribuent pas à la lutte contre le VIH. Au contraire, elles culpabilisent les personnes porteuses du VIH et entraînent un risque de violence contre une personne contaminée si sa séropositivité est révélée. Les personnes vulnérables, notamment les membres de la communauté LGBT, rencontrent de ce fait un obstacle supplémentaire dans l'accès aux tests de dépistage, à la prévention et aux traitements du VIH⁶⁸.

2.2. Actions judiciaires

2.2.1. A l'égard des minorités sexuelles et de genre

Plusieurs sources déclarent ne pas avoir connaissance de poursuites judiciaires contre des personnes LGBT sous l'ancien Code pénal⁶⁹. Le Cedoca n'a trouvé dans les sources aucune information sur des actions en justice contre les minorités sexuelles et de genre, avant ou après l'adoption du nouveau Code pénal.

2.2.2. A l'égard des auteurs de violences envers les minorités sexuelles et de genre

En mars 2019, Amnesty International (AI) a observé que, en dépit de l'adoption du nouveau Code pénal en janvier 2019, des personnes LGBT étaient encore confrontées à des discriminations et des intimidations de la part d'acteurs étatiques ou non étatiques. Les autorités ne parviennent pas à

⁶² UNDP, INLS, 11/2020, pp. 13, 18, 94, [url](#); UNDP, 2021, p. 4, [url](#); USDOS, 20/03/2023, [url](#); The Other Foundation, 2017, p. 23, [url](#)

⁶³ *Código do Registo Civil - Decreto-Lei n.º 47678, 05/05/1967*, [url](#); UNDP, INLS, 11/2020, p. 96, [url](#)

⁶⁴ The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#)

⁶⁵ UNDP, INLS, 11/2020, pp. 98, 136, [url](#); AIA e.a., 05/2022, p. 4, [url](#)

⁶⁶ SALC, ARASA, HIV Justice Worldwide, 11/2020, p. 5, [url](#)

⁶⁷ SALC, ARASA, HIV Justice Worldwide, 11/2020, pp. 6-7, 9, [url](#)

⁶⁸ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, p. 7, [url](#); AIA, 02/2019, p. 7, [url](#); SALC, ARASA, HIV Justice Worldwide, 11/2020, pp. 7-9, [url](#)

⁶⁹ HRW (Reid G.), 23/01/2019, [url](#); UNDP, 2021, p. 3, [url](#); El País (Naranjo J.), 06/02/2019, [url](#)

protéger les personnes LGBT contre les violences homophobes et à rendre leurs auteurs comptables de leurs actes. AI a en outre relevé l'état de délabrement de l'appareil judiciaire et le manque de personnel qualifié. Pour les personnes LGBT, très peu d'affaires sont portées devant les tribunaux et très peu d'avocats sont prêts à prendre en charge des affaires concernant ces personnes, selon AI⁷⁰.

Dans une déclaration commune présentée en mars 2019 à l'occasion de l'EPU effectué par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, des ONG angolaises confirment que très peu d'avocats acceptent d'assister des personnes LGBT en justice. Ces organisations n'ont pas connaissance de poursuites judiciaires pour violation des droits humains de personnes LGBT⁷¹. En dépit de mesures prises par les autorités, l'accès à la justice et à une assistance juridique reste difficile pour les groupes vulnérables, dont les personnes LGBT, notamment en raison de la longueur des procédures, d'une infrastructure dégradée, d'une pénurie de personnel qualifié, d'un manque d'informations et de connaissances sur la procédure et d'obstacles liés au droit coutumier⁷².

Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans déclare en revanche que son association est bien soutenue par un certain nombre d'avocats dans des affaires de discrimination transphobe et homophobe⁷³. Le représentant d'une organisation LGBT angolaise a répondu au Cedoca qu'il ne sait pas, faute de précédents, si des avocats réputés accepteraient de défendre des personnes LGBT, mais ajoute que son organisation emploie un avocat à temps plein et offre une assistance juridique à des personnes LGBT⁷⁴. Carlos Fernandes de l'association Iris Angola considère pour sa part qu'aucun avocat de premier plan n'accepterait de se charger d'un dossier LGBT⁷⁵.

Le PNUD a déclaré à la fin de 2021 n'avoir trouvé aucune décision judiciaire faisant directement référence aux droits des personnes LGBT. Cette source signale toutefois que le tribunal provincial de Luanda avait prononcé une condamnation pour homicide, mais sans retenir comme circonstance aggravante le motif homophobe présumé⁷⁶. Ambabel Luanda mentionne un meurtre crapuleux (selon certains un crime de haine) qui remonte à quelques années. La victime avait donné rendez-vous à un inconnu via le site de rencontres Grindr. Il n'est pas clair qu'il s'agit ou non de la même affaire⁷⁷. Le Cedoca n'a pas trouvé d'autres informations à ce sujet.

Dans un entretien avec l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), Carlos Fernandes de l'association Iris Angola a fait état de quatre meurtres de personnes LGBT entre fin 2020 et fin 2021, dont deux ont été examinés par la justice en décembre 2021⁷⁸. Le Cedoca n'a pas trouvé d'autres informations sur ces meurtres et ces procès.

⁷⁰ AI, 03/2019, p. 9, [url](#)

⁷¹ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, p. 8, [url](#)

⁷² AIA e.a., 05/2022, p. 4, [url](#)

⁷³ « Felizmente temos alguns advogados que muito apoiam os casos de discriminação enfrentados pelas vítimas de transfobia e homofobia. » [« Nous avons heureusement quelques avocats qui nous soutiennent beaucoup dans des affaires de discrimination envers des victimes de transphobie et d'homophobie. »] [traduction] Source: Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

⁷⁴ « Por não existir nenhum caso foi ao tribunal em julgamento não sabemos dizer concretamente se temos ou teremos advogados proeminentes e respeitáveis que defendem pessoas LGBTIQ+. Por outro lado, devemos advogados dentro dos movimentos e organizações da sociedade civil que se predisponham em ajudar e apoiar alguns casos que ocorrem. Por exemplo, a nossa organização fornece apoio jurídico às pessoas LGBTIQ+ e temos uma advogada por tempo integral. » [« Comme aucune affaire n'a été portée devant les tribunaux, nous ne pouvons pas dire concrètement si des avocats éminents et réputés défendent ou défendront les personnes LGBTIQ+. D'un autre côté, nous avons des avocats au sein des mouvements et organisations de la société civile qui sont prêts à aider et à soutenir certaines affaires qui se présentent. Par exemple, notre organisation fournit une assistance juridique aux personnes LGBTIQ+ et dispose d'un avocat à temps plein. »] [traduction] Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

⁷⁵ Fernandes C., directeur général d'Iris Angola, e-mail, 27/10/2023

⁷⁶ UNDP, 2021, p. 6, [url](#)

⁷⁷ Ambabel Luanda, e-mail, 07/11/2023

⁷⁸ OFPRA, 31/12/2021, [url](#)

La chanteuse et femme trans Biba, qui revendique ouvertement son homosexualité, a intenté en septembre 2023, avec le soutien d'organisations LGBT locales, un procès contre le chanteur Pai Profeta pour incitation à la haine et à la discrimination basées sur l'orientation sexuelle. La chanteuse avait subi plusieurs attaques sur les réseaux sociaux, notamment une série de vidéos dans lesquelles Pai Profeta menaçait de s'en prendre physiquement à elle et appelait ses fans à la lyncher⁷⁹. Les deux parties ont été entendues fin septembre 2023 par la police judiciaire angolaise, le Serviço de Investigação Criminal (SIC)⁸⁰. Selon Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans, le prévenu, qui est membre de la police militaire, a déjà fait l'objet de sanctions disciplinaires⁸¹.

Le représentant d'une organisation LGBT angolaise consultée par le Cedoca n'a pas connaissance de plaintes qui auraient été examinées par un tribunal⁸².

2.3. Attitude des forces de l'ordre

2.3.1. A l'égard des minorités sexuelles et de genre

The Other Foundation a estimé en 2017 qu'il ne sert pas à grand-chose de porter plainte pour violences homophobes ou transphobes, ceci en raison de la discrimination dont les victimes font l'objet de la part des services publics, dont le personnel n'a pas été formé pour traiter des crimes de haine, et en raison du haut niveau de corruption qui prévaut au sein de la justice. Une plainte peut conduire à l'arrestation de l'auteur, mais celui-ci pourra retrouver rapidement la liberté en recourant à la corruption. Le paiement par des personnes LGBT de pots-de-vin à des fonctionnaires pour éviter des poursuites à leur encontre est également une pratique courante⁸³. Selon des organisations LGBT, les forces de l'ordre ne font pas beaucoup d'efforts pour enquêter sur des agressions contre des personnes LGBT, ce qui s'explique notamment par la persistance de préjugés au sein de la police. Parfois des policiers sont eux-mêmes auteurs des violences⁸⁴. Si la victime porte plainte, elle pourrait donc s'exposer à de nouvelles violences, selon The Other Foundation⁸⁵. Un militant LGBT affirme également que les procédures bureaucratiques et le manque de confiance dans l'application de la loi retiennent les personnes LGBT de porter plainte⁸⁶. Des organisations LGBT réclament au ministère de l'Intérieur, dont dépend la police angolaise, d'inclure des personnes LGBT dans leurs campagnes contre la discrimination et la stigmatisation⁸⁷.

Dans ses rapports annuels de 2017 à 2023 sur la situation des droits humains en Angola, l'USDOS note que la police, en refusant d'enregistrer les plaintes ou de lancer une enquête ou des poursuites, tolère souvent des violences et intimidations contre des personnes LGBT ou contre des personnes qui portent plainte contre des abus. Dès lors, les personnes LGBT portent rarement plainte⁸⁸.

Le représentant d'une organisation LGBT angolaise contactée par le Cedoca signale le rapprochement entre la communauté LGBT et certains services de police, comme le service d'inspection interne. Cependant, l'attitude hostile de la police perdure et on observe régulièrement des arrestations arbitraires inspirées par des préjugés individuels, conservateurs et discriminatoires de la part de

⁷⁹ Queer People (Kanga D.), 18/09/2023, [url](#)

⁸⁰ Platina Line (Silva A.), 21/09/2023, [url](#)

⁸¹ Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

⁸² « Não existe nenhum caso julgado em tribunal. » [« Il n'y a pas d'affaire jugée devant un tribunal »] [traduction]. Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

⁸³ The Other Foundation, 2017, pp. 11, 24, [url](#)

⁸⁴ AIA e.a., 05/2022, pp. 3-4, [url](#)

⁸⁵ The Other Foundation, 2017, p. 24, [url](#)

⁸⁶ Agência Lusa, 17/05/2023, [url](#)

⁸⁷ AIA e.a., 05/2022, p. 4, [url](#)

⁸⁸ USDOS, 20/03/2023, [url](#); USDOS, 12/04/2022, [url](#); USDOS, 30/03/2021, [url](#); USDOS, 11/03/2020, [url](#); USDOS, 13/03/2019, [url](#); USDOS, 20/04/2018, [url](#)

policiers⁸⁹. Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans fait savoir que la police angolaise commet encore des crimes transphobes, en particulier contre des femmes trans qui travaillent dans la prostitution. A côté de violences physiques lors d'arrestations arbitraires, il s'agit de violences psychologiques et d'extorsion, selon Da Silva, qui attribue cette attitude de la police au manque d'information et aux convictions personnelles. En cas d'arrestation, les membres de Eu Sou Trans interviennent si cela peut s'avérer utile, éventuellement avec l'aide d'avocats. Mais des membres de son association ont eux-mêmes eu des problèmes quand ils sont intervenus pour tenter de résoudre un problème avec les forces de l'ordre. La police ne reste pas impartiale dans certains incidents impliquant des personnes gay ou trans et elle visera surtout le membre de la communauté LGBT⁹⁰. Le représentant d'une organisation LGBT angolaise contactée par le Cedoca considère que les violences policières contre des personnes LGBT atteignent un niveau préoccupant. Cette source se réfère à un incident datant d'octobre 2023 : une femme trans battue par des délinquants s'est rendue au commissariat, où la police ne lui a prêté attention qu'après qu'elle eut perdu connaissance⁹¹.

Imanni da Silva cite deux cas d'abus policiers contre des femmes trans qui ont porté plainte en justice. Dans le premier cas, une femme abusée sexuellement par un policier s'est finalement désistée. Pour la deuxième affaire, où un policier a accusé faussement sa victime d'abus sur mineur, et dans laquelle Eu Sou Trans a fait appel à une assistance juridique, la date du procès doit encore être fixée par le tribunal⁹².

⁸⁹ « A atitude actual é discriminatória e violenta apesar de já existir uma aproximação com alguns departamentos e órgãos específicos da polícia como o departamento de inspeção do próprio comando da polícia. Portanto, ainda é uma relação hostil sem muitas colaborações sustentáveis e progressivas. »; « As detenções arbitrárias são recorrentes e frequentes, muitas das vezes sem causas justificadas. As detenções são feitas com base no preconceito individual, conservador e discriminatório dos policiais. » [« L'attitude actuelle est discriminatoire et violente, malgré un rapprochement avec certains organes au sein de la police, comme le service d'inspection interne de la direction de la police. Il subsiste donc des rapports hostiles et peu de collaborations durables et progressistes. »; « Les arrestations arbitraires sont récurrentes et fréquentes, souvent sans raisons valables. Les détentions se font sur la base des préjugés individuels, conservateurs et discriminatoires des policiers. »] [traduction] Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

⁹⁰ « A policia em Angola ainda comete alguns crimes de transfobia em especial mulheres Trans trabalhadoras de sexo fruto da falta de conhecimento e da manifestação de crenças pessoais o que tem causado transtornos para com as vítimas e membros do movimento que acabamos envolvidos na resolução dos casos. Além da violência física através de detenções arbitrárias, sofrem violência psicológica e extorção. »; « As detenções acontecem sempre que for oportuno no qual o Movimento intervém, em algumas vezes recorrendo ao auxílio de profissionais da justiça para resolução dos casos. Em alguns casos envolvendo pessoas tanto trans como homens gays a policia não exerce a imparcialidade olhando sempre para o membro da comunidade LGBT como alvo a ser discriminado. » [« La police en Angola commet encore des crimes transphobes, en particulier contre les femmes trans travailleuses du sexe, à cause d'un manque de connaissances et de l'expression de croyances personnelles, ce qui a créé des problèmes pour les victimes et les membres du mouvement qui sont finalement intervenus dans la résolution des affaires. En plus des violences physiques liées aux arrestations arbitraires, les victimes subissent des violences psychologiques et des extorsions. »; « Dans certains cas impliquant à la fois des personnes trans et des hommes gays, la police ne fait pas preuve d'impartialité, considérant toujours le membre de la communauté LGBT comme une cible pour la discrimination. ».] traduction] Source: Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

⁹¹ « A situação é ambígua e crítica em alguns momentos. O nível de violência policial contra as pessoas LGBTIQ+ é muito preocupante. Na semana passada, uma mulher trans foi espancada por meliantes e recorreu ao posto policial mas a polícia negou-se a atendê-la, só depois de ela ficar inconsciente os policiais preocuparam-se em dar suporte ou prestar atenção. » [« La situation est parfois ambiguë et critique. Le niveau des violences policières contre les personnes LGBTIQ+ est très préoccupant. La semaine dernière, une femme trans a été battue par des délinquants et s'est rendue au commissariat de police mais la police a refusé de l'aider. Ce n'est que lorsqu'elle a perdu connaissance que la police a pris la peine de l'aider ou de lui prêter attention. »] [traduction] Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

⁹² « Temos duas tentativas em caso de abuso contra mulheres Trans. O primeiro caso de violência sexual por um policia houve desistência por parte da vítima. O segundo caso de falsa acusação de abuso sexual de menores de um policial contra uma mulher Trans no qual aguardamos data de julgamento. Mas isto porque o Movimento recorreu para a busca de defesa. » [« Il y a deux tentatives dans des cas d'abus contre des femmes trans. Dans le premier cas de violence sexuelle par un policier, la victime s'est désistée. Dans le deuxième cas, qui concerne de fausses accusations d'abus sexuels sur mineur formulées par un policier contre une femme trans, nous

Eu Sou Trans a recensé du début 2020 à fin 2022 dix cas de discrimination de la part des forces de l'ordre envers des travailleuses du sexe transgenres à Luanda. Outre les deux cas évoqués par Imanni da Silva, il s'agissait dans les huit autres cas d'arrestations arbitraires inspirées par l'intolérance ou la transphobie⁹³.

Un militant LGBT a évoqué en mai 2023 des arrestations arbitraires de femmes trans, qui sont elles-mêmes souvent victimes de crimes de haine et de violences domestiques. Cette source estime que l'adoption du nouveau Code pénal n'a rien changé au niveau des abus policiers⁹⁴.

2.3.2. A l'égard des auteurs de violences envers les minorités sexuelles et de genre

The Other Foundation a noté en 2017 qu'un membre d'Iris Angola a porté plainte pour crime de haine et que l'auteur des faits a ensuite été placé brièvement en détention. Iris Angola a alors reçu des menaces de la famille de l'accusé et a dû déménager ses bureaux par crainte de violences. Cette source ne fournit pas plus de détails sur cet incident⁹⁵.

AI décrit un incident survenu le 10 juillet 2018 : trois hommes armés d'armes blanches et d'armes à feu et proférant des menaces ont fait irruption dans No Cubico, une maison d'accueil pour personnes LGBT gérée par l'AIA. Les femmes présentes ont barricadé la porte du dortoir jusqu'au départ des assaillants. Quand ces femmes ont voulu porter plainte le lendemain, la police, au lieu d'essayer d'identifier les auteurs, les a interrogées et les a accusées de tenir une maison de prostitution parce que le refuge accueillait des femmes seules. Début 2019, personne n'avait encore été traduit en justice pour ces faits⁹⁶.

Le représentant d'une organisation LGBT angolaise consultée par le Cedoca a connaissance d'une seule personne ayant porté plainte auprès de la police pour discrimination basée sur l'orientation sexuelle, mais il n'a pas donné plus d'informations⁹⁷.

Le Cedoca n'a pas trouvé d'autres informations sur des actions des forces de l'ordre contre des auteurs de violences à l'égard des minorités sexuelles et de genre.

3. Climat social

3.1. Attitude de la société

3.1.1. Représentations sociales des minorités sexuelles et de genre

Le PNUD et l'INLS ont noté en 2020 qu'il y avait peu d'études consacrées à la communauté LGBT en Angola et peu d'informations et de données chiffrées sur le sujet⁹⁸.

attendons la date du procès. Mais ceci a eu lieu parce que le mouvement s'est employé à trouver un défenseur. »] [traduction] Source: Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

⁹³ USDOS, 20/03/2023, [url](#)

⁹⁴ Agência Lusa, 17/05/2023, [url](#)

⁹⁵ The Other Foundation, 2017, p. 11, [url](#)

⁹⁶ AI, 03/2019, p. 9, [url](#)

⁹⁷ « Até ao momento não existe uma queixa registrada na esquadra de policia contra discriminação com base na orientação sexual em todo país, excepto um caso agora que esta em curso que nos organização estamos a dar seguimento. » [« Jusqu'à présent, dans tout le pays, aucune plainte n'a été enregistrée auprès de la police pour discrimination basée sur l'orientation sexuelle, sauf dans une affaire actuellement en cours et suivie par notre organisation. »] [traduction] Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

⁹⁸ UNDP, INLS, 11/2020, p. 30, [url](#)

Selon un sondage réalisé en ligne en 2017 pour le compte de l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA), 48 % des répondants angolais connaissaient quelqu'un qui éprouve une attirance affective ou sexuelle pour une personne du même sexe. Dans ce groupe, 67 % étaient d'avis que ces personnes méritent des droits égaux et une protection. Selon ce sondage, ce pourcentage est nettement supérieur à celui au sein du groupe de participants angolais qui ne connaissait aucune personne de la communauté LGBT et qui se sont prononcés en faveur de droits égaux, même si le rapport ne donne pas de chiffres pour ce deuxième groupe⁹⁹.

En 2017, plusieurs agences américaines de coopération au développement, dont la United States Agency for International Development (USAID), et des organismes publics angolais tels que l'INLS ont réalisé avec des chercheurs de l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill la première étude qui a cherché à déterminer la prévalence du VIH en Angola dans certaines populations clés¹⁰⁰. Les chercheurs ont interviewé des milliers de HSH et environ nonante femmes trans¹⁰¹. Selon cette étude, les HSH sont difficilement localisables comme groupe cible car les relations sexuelles entre personnes du même sexe restent un sujet tabou. Nombre d'entre eux ont femme et enfants, cachent leur orientation sexuelle à leur famille et à la société, craignent les préjugés religieux et l'agressivité de certains groupes sociaux ou n'ont pas confiance dans la confidentialité d'un examen hospitalier ou d'un test VIH. Les HSH de Luanda, ville cosmopolite et touristique, se montrent plus ouverts¹⁰².

Environ 40 % des HSH et 78 % des femmes trans interviewés pour cette étude s'identifient comme personnes LGBT. Un quart des HSH interviewés et 16 % des femmes trans sont mariés ou vivent en couple. Trois HSH sur quatre ont également des relations sexuelles avec des femmes¹⁰³. The Other Foundation relève de même qu'il est courant que des hommes et des femmes homosexuels se marient avec une personne de l'autre sexe pour se conformer aux pressions de la famille¹⁰⁴.

Les deux tiers des HSH et 91 % des femmes trans interviewés ont déjà reçu de l'argent en échange de relations sexuelles. Environ un tiers des HSH et la moitié des femmes trans s'identifient comme travailleurs du sexe¹⁰⁵.

Cette étude commanditée en 2017 par USAID propose également une estimation du nombre de HSH et de femmes trans dans cinq provinces du pays, sur la base d'échantillonnages et d'interviews avec des sources locales :

Province	Nombre de HSH	% de la population masculine
Luanda	23.100	1,3 %
Benguela	4.400	0,9 %
Bié	800	0,2 %
Cabinda	700	0,4 %
Cunene	400	0,2 %

⁹⁹ ILGA, RIWI, 2017, p. 23, [url](#)

¹⁰⁰ Linkages, 2019, pp. 2-3, [url](#)

¹⁰¹ Des ONG angolaises ont signalé en 2019 qu'il n'existe pas d'études comparables consacrées aux femmes lesbiennes ou bisexuelles ou aux hommes trans: AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, p. 6, [url](#)

¹⁰² USAID e.a., 06/2018, pp. 3, 28, [url](#)

¹⁰³ USAID e.a., 06/2018, pp. 110, 118, 120, 130, [url](#)

¹⁰⁴ The Other Foundation, 2017, p. 24, [url](#)

¹⁰⁵ USAID e.a., 06/2018, pp. 111, 118, 123, 130, [url](#)

Province	Nombre de femmes trans	% de la population masculine
Luanda	3.030	0,20 %
Benguela	130	0,03 %
Bié	20	0,01 %
Cabinda	120	0,07 %
Cunene	50	0,02 %

Si des estimations basées sur d'autres méthodologies proposent des chiffres supérieurs ou inférieurs dans ces cinq provinces, toutes montrent une présence plus nombreuse de HSH et de femmes trans dans la province de Luanda¹⁰⁶.

En dépit des avancées législatives et de la reconnaissance officielle d'un certain nombre d'organisations LGBT depuis 2018 (voir 3.2.3. Vie associative), l'étude réalisée par le PNUD et l'INLS en 2020 constate que la jouissance de ces nouvelles libertés reste limitée en raison du caractère particulièrement réservé de la société angolaise et des pratiques culturelles, religieuses et traditionnelles qu'elle observe. De même que la déclaration commune présentée par des organisations LGBT angolaises à l'EPU effectué par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, cette étude note que les préjugés, stigmatisations, discriminations et violences font souvent obstacle à l'égalité d'accès aux soins, à l'éducation, à l'emploi et à un procès équitable, tant dans le secteur public, par exemple les écoles, dispensaires et services publics, que dans la sphère privée, dans les familles¹⁰⁷.

Le représentant d'une organisation LGBT angolaise contactée par le Cedoca considère que la société angolaise, imprégnée de préjugés, est discriminatoire et parfois violente à l'égard de la communauté LGBT. Cette source évoque l'existence de deux camps dans la société : un mouvement conservateur et très religieux qui prêche la haine et considère les personnes LGBT comme une plaie sociale, et une aile progressiste plus récente qui soutient les droits LGBT¹⁰⁸.

Parmi les termes dénigrants et discriminatoires utilisés contre les HSH, on trouve « pagina », « naina », « virado », selon l'étude du PNUD et de l'INLS¹⁰⁹.

Début 2023, l'association LGBT angolaise Iris Angola a insisté pour que le recensement prévu en 2024 soit plus inclusif et contienne des questions sur l'orientation sexuelle. L'association espère que cela permettra d'établir une cartographie plus précise de la communauté LGBT et de développer des programmes publics plus ciblés en matière de santé et d'éducation¹¹⁰.

Aussi bien Carlos Fernandes d'Iris Angola que le représentant d'une organisation LGBT angolaise contactée par le Cedoca mettent en garde contre des personnes qui se prétendent LGBT pour obtenir

¹⁰⁶ USAID e.a., 06/2018, pp. 37-42, [url](#)

¹⁰⁷ UNDP, INLS, 11/2020, pp. 30, 97, [url](#); AIA e.a., 05/2022, p. 3, [url](#)

¹⁰⁸ « Geralmente a sociedade em Angola está dividida em dois polos. Tens a ala conservadora e muito religiosa que instiga o ódio contra as pessoas LGBTIQ+ olhando como praga social mas, há algum tempo, têm surgido os progressistas que apoiam a causa e se posicionam a favor. Mas de maneira geral é uma sociedade preconceituosa, discriminatória e violenta em alguns casos. » [« Généralement parlant, la société angolaise est divisée en deux pôles. Il y a l'aile conservatrice et très religieuse qui incite à la haine contre les personnes LGBTIQ+ et les considère comme une plaie sociale, mais depuis quelque temps, des progressistes sont apparus qui soutiennent la cause et adoptent un point de vue positif. Mais de manière générale, la société est pleine de préjugés, discriminatoire et, dans certains cas, violente. »] [traduction] Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

¹⁰⁹ UNDP, INLS, 11/2020, p. 54, [url](#)

¹¹⁰ DW, 08/02/2023, [url](#)

l'asile. Fernandes fait également état de personnes de nationalité congolaise qui se font passer pour des Angolais^{111,112}.

3.1.2. Position et rôle des médias

En 2017, The Other Foundation note que les médias imprimés, électroniques et audiovisuels commencent petit à petit à traiter les thématiques LGBT sur un ton moins sensationnaliste, notamment sous l'influence des telenovelas brésiliennes et des shows américains. Des telenovelas angolaises ont également commencé à montrer des couples homosexuels. Au lieu de préjugés, ces médias font souvent preuve de curiosité et d'intérêt pour le sujet¹¹³. Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans constate que les médias ont depuis peu une approche plus prudente du sujet, abordent plus souvent des sujets LGBT et invitent davantage de militants LGBT. Mais il y a toujours des médias conservateurs, pleins de préjugés, qui continuent de nourrir la polémique de manière rétrograde sans reconnaître les réalisations positives de la communauté LGBT, selon da Silva¹¹⁴.

En 2015, un baiser échangé entre deux hommes dans une sitcom populaire a fait débat et suscité de la part des téléspectateurs des réactions négatives aussi bien qu'un soutien affiché sur les réseaux sociaux. Après quelques jours, la chaîne publique a mis fin à la diffusion de cette série, dont les réalisateurs ont présenté des excuses¹¹⁵. Cette série était réalisée par une société de production appartenant au fils de l'ancien président dos Santos, Jose Eduardo Paulino dos Santos, un artiste plus connu sous son nom de scène Coréon Dú, qui dénonce depuis longtemps l'intolérance et l'homophobie en Angola et est accusé de promouvoir l'homosexualité dans son pays¹¹⁶. Il avait révélé publiquement son homosexualité en 2018¹¹⁷.

En 2015, pour la troisième saison d'un talk-show télévisé très populaire, *O que eles pensam* (*Ce qu'elles pensent*), dans lequel des femmes débattent de culture pop et de sujets d'actualité, la chaîne ZAP a choisi comme modératrice Imanni da Silva, qui est une femme trans, mannequin et artiste. Cette saison, l'émission a abordé pour la première fois l'homosexualité, selon The Other

¹¹¹ « Permita me salientar que Angola existe sim violência mas no entanto também devo ser verdadeiro que também existem muitas pessoas naturais do Congo de conseguem a nacionalidade angolana que relativamente fácil e também sabem sobre essas questões de asilo então também queria alertar sobre isso. » [« Permettez-moi d'insister sur le fait qu'il y a de la violence en Angola, mais je dois aussi être honnête : de nombreuses personnes originaires du Congo obtiennent assez facilement la nationalité angolaise et sont également au courant de ces questions d'asile, et je tenais donc à vous mettre en garde à ce sujet. »] [traduction] Source: Fernandes C., directeur général de Iris Angola, e-mail, 27/10/2023

¹¹² « Ter atenção se realmente essas pessoas são LGBTIQ+ ou não, por que actualmente muitos dizem ser LGBTIQ para conseguirem asilo e quem realmente é e vai pedir asilo e está em situação de vulnerabilidade é lhe negado. » [« Il faut faire attention que ces personnes soient réellement LGBTIQ+ ou non, car ils sont actuellement nombreux à se déclarer LGBTIQ pour obtenir l'asile et ceux qui le sont vraiment et demandent l'asile et se trouvent dans une situation vulnérable, sont refusés. »] [traduction] Source: Représentant d'une organisation LGBT angolaise, e-mail, 25/10/2023

¹¹³ The Other Foundation, 2017, pp. 11-12, [url](#)

¹¹⁴ « Quanto aos meios de comunicação nota-se recentemente um maior cuidado na abordagem, onde a temática já e trazida mais vezes e com a presença em debates de activistas da comunidade. Mesmo assim ha alguns orgaos com um posicionamento conservador no qual se mostra parcial e que abordam a temática de forma retrograda e polemica mas nunca com o interesse de enaltecer os feitos positivos da comunidade e seus integrantes. » [« Quant aux médias, ils ont récemment adopté une approche plus prudente, en abordant plus souvent la question et en faisant intervenir des militants de la communauté dans les débats. Malgré cela, certains organes conservateurs sont partiaux et abordent la question de manière rétrograde et polémique, mais jamais dans le but de faire l'éloge des réalisations positives de la communauté et de ses membres. »] [traduction] Source: Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

¹¹⁵ The Other Foundation, 2017, p. 12, [url](#)

¹¹⁶ The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#)

¹¹⁷ Correio da Manhã, 30/07/2018, [url](#); Diário de Notícias, 01/02/2019, [url](#)

Foundation¹¹⁸. Da Silva a déclaré en 2023 qu'elle n'a finalement pas pu continuer à animer ce show parce qu'elle est une femme trans¹¹⁹.

D'autres artistes et militants connus qui s'identifient comme gay ou trans et évoquent publiquement leur orientation sexuelle ou leur identité de genre ont contribué à une plus grande ouverture des médias¹²⁰. L'acteur et chanteur Paulo Pascoal a publiquement révélé son homosexualité¹²¹. Titica, une star de la chanson très connue en Angola, est une femme trans¹²² qui dans sa jeunesse a souvent été victime d'agressions et d'abus dans les rues de Luanda¹²³.

Après l'adoption du nouveau Code pénal par le parlement en janvier 2019, les médias locaux ont gardé le silence, selon BBC Monitoring Africa, et se sont plutôt focalisés sur la controverse suscitée par la dépénalisation partielle de l'avortement¹²⁴.

Carlos Fernandes de l'association Iris Angola a expliqué au début 2021 qu'il n'y a pas de débat public sur les LGBT en Angola. Un discours de haine existe bel et bien, surtout sur les réseaux sociaux, mais pas publiquement. Comme tout le monde n'a pas accès à ces canaux d'information, l'impact reste limité, selon Fernandes¹²⁵. Selon Freedom House, les cas d'intimidations ou menaces en ligne sont en baisse depuis la dépénalisation des relations homosexuelles dans le nouveau Code pénal¹²⁶.

The Other Foundation a souligné en 2017 le rôle important des réseaux sociaux en tant qu'espace plus ouvert et respectueux où des organisations LGBT, comme Iris Angola, peuvent dialoguer avec des membres et sympathisants et faire un travail éducatif, étendre leurs réseaux et structurer la communauté¹²⁷. D'autres militants, comme Imanni da Silva, soulignent également l'intérêt des réseaux sociaux¹²⁸. Un autre militant LGBT a affirmé pour sa part à la mi-2023 que des thématiques LGBT continuaient d'être censurés par les médias¹²⁹.

Queer People est un magazine en ligne lancé en octobre 2020 par des jeunes LGBT qui entendent illustrer et défendre la diversité des identités sexuelles et de genre. Les articles sont généralement rédigés par son rédacteur en chef, David Kanga¹³⁰. En mai 2023, la revue a organisé les Queer People Awards en collaboration avec l'ambassade britannique. Ces prix créés en 2021 et qui sont remis devant un parterre d'invités, récompense des personnalités, militants et entrepreneurs LGBT pour leurs mérites exceptionnels¹³¹.

3.1.3. Violences à l'encontre des minorités sexuelles et de genre

Dans une étude de 2020 sur le cadre légal relatif au VIH/SIDA, le PNUD et l'INLS notent que les membres de populations clés, tels que les HSH, redoutent la révélation de leur homosexualité et les discriminations et la stigmatisation qui s'ensuivraient. Cette crainte est plus prégnante dans les zones rurales et les petites centres urbains, où les préjugés et l'exclusion sociale sont courants, y compris dans les médias et au sein des forces de l'ordre, et où la protection légale de ces groupes laisse à désirer¹³². Carlos Fernandes de l'association Iris Angola a déclaré dans une interview en

¹¹⁸ The Other Foundation, 2017, p. 11, [url](#); RA, 19/05/2015, [url](#)

¹¹⁹ Platina Line, 19/03/2023, [url](#)

¹²⁰ The Other Foundation, 2017, p. 3, [url](#)

¹²¹ The Other Foundation, 2017, p. 18, [url](#)

¹²² Jeune Afrique (Pauraon M.), 12/01/2015, [url](#)

¹²³ BBC, 04/02/2015, [url](#); The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#)

¹²⁴ BBC Monitoring Africa, 24/01/2019, [url](#)

¹²⁵ The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#)

¹²⁶ Freedom House, 04/10/2023, [url](#)

¹²⁷ The Other Foundation, 2017, p. 12, [url](#)

¹²⁸ Dezanove, 22/05/2019, [url](#)

¹²⁹ Agência Lusa, 17/05/2023, [url](#)

¹³⁰ Queer People [site web], s.d., [url](#); Queer People [profil Facebook], s.d., [url](#); AIA e.a., 05/2022, [url](#)

¹³¹ Queer People, 19/03/2023, [url](#); Queer People, 28/05/2023, [url](#)

¹³² UNDP, INLS, 11/2020, p. 132, [url](#)

2019 qu'il est plus difficile d'être gay au Cabinda, où la résistance aux LGBT est nettement plus forte, qu'à Luanda ou à Benguela. Fernandes déclare qu'il se promène à Luanda main dans la main avec son partenaire, en dépit d'agressions verbales et parfois physiques¹³³. Des représentants de l'AIA et de Eu Sou Trans constatent que les personnes LGBT sont davantage acceptées et ont plus de liberté dans les villes, surtout à Luanda¹³⁴. The Telegraph a rapporté au début de 2021, après l'adoption par le parlement du nouveau Code pénal, que même auparavant, les minorités de genre vivaient dans une liberté et sécurité relatives (par comparaison avec d'autres pays de la région), en particulier dans la capitale Luanda, de mentalité plus libérale¹³⁵.

La Deutsche Welle (DW) relève dans un reportage de septembre 2021 consacré à la province de Malanje, à l'est de Luanda, que la vie des gays y est un enfer à cause des préjugés sociaux. Des groupes conservateurs qui défendent des valeurs traditionnelles demandent des sanctions à l'encontre des homosexuels, qui subissent des insultes et autres menaces de la part de la population. De nombreuses personnes LGBT ont déjà quitté la province, selon DW¹³⁶.

Des organisations LGBT angolaises font remarquer qu'il n'y a pas de mécanismes institutionnels pour lutter contre les violences à l'égard des personnes LGBT. Les services et institutions publics ne connaissent pas assez les textes de lois, notamment le Code pénal, ni les politiques publiques, comme la stratégie nationale pour les droits de l'homme. Des procédures disciplinaires au sein de la police et dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont également nécessaires pour lutter contre la discrimination, la stigmatisation et les violations du droit à la santé¹³⁷. Le PNUD et l'INLS ont souligné en 2020 le besoin de mesures légales et autres pour lutter contre les violences et discriminations à l'égard des jeunes LGBT dans leurs familles¹³⁸. Des organisations LGBT angolaises ont fait savoir en mai 2022 qu'aucune mesure gouvernementale n'a été prise pour lutter contre les violences faites aux femmes LBTQI+¹³⁹.

Dans le cadre de l'étude commanditée en 2017 par l'USAID, des HSH et des femmes trans ont été interrogés au sujet des violences subies dans l'année écoulée. Parmi les HSH, 19 % ont déclaré avoir été victime de violences dans l'année écoulée, et 19 % avoir été victime d'un viol. Parmi les femmes trans, ces pourcentages s'élevaient respectivement à 37 % et 34 %. Parmi les HSH, 17 % avaient eu affaire à des policiers agressifs et 20 % d'entre eux avaient passé une nuit en garde à vue. Parmi les femmes trans, 25 % avaient subi l'agressivité de policiers et 31 % avaient passé une nuit derrière les barreaux. La grande majorité, 88 % des HSH et 80 % des femmes trans, ont déclaré qu'ils n'avaient bénéficié d'aucune aide juridique dans des cas de violence ou de stigmatisation¹⁴⁰.

Dans une interview datant de novembre 2018, Carlos Fernandes de l'association Iris Angola a déclaré qu'il y avait toutes les semaines des cas d'agression physique et psychologique contre des homosexuels et des transsexuels¹⁴¹. La famille est souvent la principale source de discrimination contre les personnes LGBT, selon Fernandes, et l'école vient en deuxième place¹⁴². De même, le PNUD et l'INLS rapportent en 2020 que les membres de la communauté LGBT sont souvent rejetés par leur famille¹⁴³. Ce type de violence mène parfois à l'expulsion de personnes LGBT, qui alors n'ont plus de toit, sont privés de formation par manque de moyens et n'ont pas accès au marché du travail officiel. Les personnes dans cette situation cherchent souvent à s'employer dans le secteur informel.

¹³³ O País (Costa D.), 17/05/2019, [url](#)

¹³⁴ Mamba (Yono Z.), 15/02/2023, [url](#); Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

¹³⁵ The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#)

¹³⁶ DW (Camuto N.), 03/09/2021, [url](#)

¹³⁷ AIA e.a., 05/2022, p. 4, [url](#)

¹³⁸ UNDP, INLS, 11/2020, p. 19, [url](#)

¹³⁹ AIA e.a., 05/2022, p. 6, [url](#)

¹⁴⁰ USAID e.a., 06/2018, pp. 117-118, 129, [url](#)

¹⁴¹ Agência Lusa, 31/10/2018, [url](#)

¹⁴² The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#); Novo Jornal, 24/07/2023, [url](#); Fernandes C., directeur général de Iris Angola, e-mail, 27/10/2023

¹⁴³ UNDP, INLS, 11/2020, p. 83, [url](#)

Certaines deviennent travailleurs du sexe. Par ignorance ou par peur de la stigmatisation et de la discrimination, les victimes de violences familiales s'adressent rarement aux services compétents, tels que l'Instituto Nacional da Criança de Angola (INCA, Institut national angolais de l'enfance) ou aux refuges officiels. Elles recourront plutôt à des refuges informels au sein de la communauté LGBT, selon les organisations LGBT¹⁴⁴. Début 2021, cinq jeunes LGBT rejetés par leurs familles avaient trouvé abri dans un refuge de l'association Iris Angola¹⁴⁵.

Le 17 février 2021, Litolson, un homosexuel de 25 ans, a disparu dans la province septentrionale de Cabinda. Il a été retrouvé deux jours plus tard, après avoir été gravement brutalisé. Il est décédé le 23 février. Les médias locaux, se basant sur les informations de l'association Iris Angola, ont fait état de deux autres personnes LGBT assassinées en décembre 2020 : Chica, une femme trans de 50 ans, à Luanda, et Ray, un homme trans de 17 ans, dans la ville côtière de Benguela¹⁴⁶. Carlos Fernandes de l'association Iris Angola a mentionné dans un entretien avec l'OFPPRA quatre meurtres de personnes LGBT entre fin 2020 et fin 2021¹⁴⁷. Le Cedoca n'a pas trouvé d'autres informations sur ces meurtres dans les sources consultées.

Un jeune homosexuel de Luanda qui a publiquement relaté sa vie et ses expériences sexuelles dans le journal angolais *Jornal Mercado* à la fin de 2021, déclare avoir une vie heureuse en tant que travailleur du sexe bien qu'il ait subi deux agressions en raison de son orientation sexuelle. Il a les deux fois fait appel à la police, qui a procédé à une arrestation dans l'un des cas d'agression¹⁴⁸.

En 2023, un jeune homosexuel angolais réfugié en France a évoqué dans le journal *Le Progrès* les discriminations et violences subies dans sa famille et dans la société. Ses frères le battaient et il a uniquement gardé le contact avec sa sœur jumelle. Il s'est retrouvé à la rue et est tombé dans la prostitution, a subi des tentatives d'exorcisme et de thérapie de conversion, son logement a été incendié, selon ce jeune homme¹⁴⁹. L'USDOS fait également état de traitements médicaux et de thérapies non volontaires ou forcées sur des personnes LGBT, mais ces cas sont rarement documentés. Dans son rapport de 2022 sur la situation des droits humains, l'USDOS cite un cas d'exorcisme pratiqué sur une personne trans¹⁵⁰.

Selon le magazine *Queer People*, l'influenceur queer Jerson de Castro a été agressé verbalement puis physiquement par cinq jeunes dans la province de Huíla le 5 mars 2023. La victime a fait appel à la police, qui n'a envoyé une patrouille sur le lieu du délit que tard dans la soirée¹⁵¹.

3.1.4. Violations des droits de l'homme

Début 2019, après l'adoption du nouveau Code pénal, l'AIA relève que la situation socio-économique de la communauté LGBT reste très difficile. Des restrictions subsistent dans l'accès au travail et aux soins de santé. La stigmatisation et les discriminations sont toujours monnaie courante¹⁵². Le Comité des droits de l'homme de l'ONU a exprimé en mai 2019 sa préoccupation au sujet de la stigmatisation et de la discrimination des personnes LGBT en Angola et à propos de l'absence de données concernant le nombre de plaintes pour discrimination et le suivi de celles-ci¹⁵³. Dans une étude réalisée par le PNUD et l'INLS, les membres de la communauté LGBT ont évoqué en 2020 une

¹⁴⁴ AIA, *Iris Angola, Women at Heart*, 03/2019, p. 8, [url](#)

¹⁴⁵ *The Telegraph* (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#)

¹⁴⁶ Le Cedoca n'a pas retrouvé l'information initiale de Iris Angola, sur laquelle semblent se baser les autres sources: Bwe Vip (Estevão J.), 19/03/2021, [url](#); Dezanove, 12/03/2021, [url](#)

¹⁴⁷ OFPPRA, 31/12/2021, [url](#)

¹⁴⁸ *Jornal Mercado* (De Carvalho P.), 26/11/2021, [url](#)

¹⁴⁹ *Le Progrès*, 19/09/2023, [url](#)

¹⁵⁰ USDOS, 20/03/2023, [url](#)

¹⁵¹ *Queer People* (Kanga D.), 06/03/2023, [url](#)

¹⁵² AIA, 02/2019, [url](#)

¹⁵³ United Nations – Human Rights Committee, 08/05/2019, [url](#)

situation d'« exclusion sociale flagrante » (« blatant social exclusion »), tandis que des HSH ont déclaré qu'ils subissaient des discriminations dans l'accès aux soins et à l'éducation, sur le lieu de travail, dans leur milieu familial, dans la société et en matière de participation politique¹⁵⁴.

Des organisations LGBT angolaises ont constaté en 2022 que des préjugés sociaux concernant les LGBT entraînent des discriminations dans la famille, l'enseignement et sur le marché du travail, selon le rapport de l'USDOS sur la situation des droits humains en Angola¹⁵⁵.

Selon Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans, la société est plus tolérante en Angola que dans d'autres pays africains, mais la discrimination persiste, souvent de manière larvée. Bien que davantage de personnes LGBT aient accès au marché du travail et à l'éducation, des préjugés personnels et des convictions religieuses, notamment parmi les soignants et les enseignants, peuvent encore jouer un rôle¹⁵⁶.

Ambabel Luanda perçoit en revanche une attitude plutôt négative de la société angolaise à l'égard des personnes LGBT, tout en ajoutant ne pas avoir connaissance d'incidents qui indiqueraient que cette attitude entraînerait des restrictions d'accès aux soins de santé, à l'emploi, à l'éducation ou au logement¹⁵⁷.

Diverses sources affirment que les personnes trans forment le groupe le plus marginalisé au sein de la communauté LGBT¹⁵⁸, subissent le plus durement les discriminations dans les institutions publiques, l'éducation et les soins de santé¹⁵⁹ et se trouvent souvent dans une situation de travail dégradée, ce qui les amène à recourir à la prostitution¹⁶⁰.

Soins de santé

The Other Foundation a noté en 2017 que le discours public sur les droits LGBT se focalisait surtout sur la santé, en particulier sur les HSH et la lutte contre le VIH/SIDA. La collaboration d'organisations LGBT comme Iris Angola avec d'autres organisations de la société civile et avec des institutions publiques porte principalement sur des questions de santé et sur les HSH. La focalisation sur cette thématique sert d'élément moteur aux organisations LGBT pour obtenir des financements et permet d'ouvrir la voie à une inclusion plus large des personnes LGBT¹⁶¹.

En juin 2019, l'association Iris Angola s'est déclarée préoccupée par l'augmentation de la prévalence du VIH/SIDA dans la communauté LGBT et a demandé aux autorités d'accorder une attention particulière à ce groupe à risque¹⁶². Dans leur rapport de 2020, le PNUD et l'INLS notent que l'Angola connaît un taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les plus bas de la région, environ 2,1 % dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans, mais que le nombre d'infections est à la hausse. Selon l'étude commanditée par USAID en 2017, et qui porte sur cinq provinces du pays, la prévalence du VIH est

¹⁵⁴ UNDP, INLS, 11/2020, p. 54, [url](#)

¹⁵⁵ USDOS, 20/03/2023, [url](#)

¹⁵⁶ « Embora seja uma sociedade mais tolerante comparando com outros Países africanos ainda se enfrenta alguma discriminação, na sua maioria de forma velada. Já se nota um aumento de pessoas LGBT no mercado de trabalho e ensino mas ainda existe a manifestação de desagrado por questões pessoais e crenças religiosas e em alguns casos envolve profissionais da área da educação e saúde. » [« Bien qu'il s'agisse d'une société plus tolérante par rapport à d'autres pays africains, il existe toujours une certaine discrimination, la plupart du temps voilée. Le nombre de personnes LGBT sur le marché du travail et dans l'enseignement a augmenté, mais il y a toujours une désaffection pour des raisons personnelles et des croyances religieuses, et dans certains cas, cela concerne des professionnels de l'éducation et de la santé. »] [traduction] Source : Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

¹⁵⁷ Ambabel Luanda, e-mail, 07/11/2023

¹⁵⁸ O País (Costa D.), 17/05/2019, [url](#); Dezanove, 04/02/2021, [url](#); EFE, 19/02/2021, [url](#); Agência Lusa, 17/05/2023, [url](#)

¹⁵⁹ The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), 05/03/2021, [url](#)

¹⁶⁰ Mamba (Yono Z.), 15/02/2023, [url](#)

¹⁶¹ The Other Foundation, 2017, pp. 13, 17, 20, [url](#)

¹⁶² Agência Lusa, 18/06/2019, [url](#)

d'environ 2,4 % chez les HSH (2 % dans les provinces de Luanda et de Cunene, 3 % dans les provinces de Benguela et du Cabinda et 7 % dans la province de Bié) et d'environ 9 % chez les femmes trans¹⁶³.

La réticence des HSH à recourir à des soins médicaux et à évoquer leur vie sexuelle ou un éventuel comportement à risque s'explique surtout par le manque d'information et de formation du personnel soignant concernant les besoins spécifiques des HSH, par le risque de stigmatisation de la part de soignants, qui refusent parfois de fournir des soins, ou par des doutes sur la confidentialité des tests VIH, selon l'étude commanditée par USAID en 2017. Certains HSH préfèrent recourir à l'automédication lorsqu'ils contractent une MST. Selon un échantillonnage réalisé dans le cadre de l'étude précitée, 14 % des HSH et 38 % des femmes trans avaient été victimes de discriminations de la part d'un soignant dans l'année écoulée. Plus du tiers des répondants ne s'est jamais fait tester sur le VIH. Le rapport souligne la nécessité, dans la lutte contre le VIH, de former et sensibiliser le personnel soignant au sujet des HSH et autres populations clés¹⁶⁴. Le PNUD et l'INLS ont observé en 2020 des violations fréquentes du secret médical dans le cadre d'examens effectués sur des personnes LGBT¹⁶⁵.

Selon l'étude commanditée par USAID en 2017, plus de la moitié des 1.800 lieux que les chercheurs ont pu identifier et qui sont fréquentés par des HSH, personnes trans ou travailleurs du sexe ne disposaient pas d'un service de prévention du VIH. Seulement 1 % de ces *hotspots* offrait la gamme complète de services de prévention (préservatifs, visite d'un *peer educator*, tests VIH sur place)¹⁶⁶. Les personnes LGBT qui ont participé à l'enquête du PNUD et de l'INLS en 2020 ont pointé la mauvaise qualité des soins médicaux reçus dans les établissements de soins publics et privés, sauf dans les points focaux pour les HSH, où le personnel soignant est spécifiquement formé pour traiter le VIH, et dans des établissements où ils avaient déjà été soignés auparavant¹⁶⁷.

Le projet Linkages, qui résulte d'une collaboration internationale entre des ONG et des universitaires financée par USAID, s'est focalisé de 2015 à 2019, avec le soutien d'ONG angolaises, le ministère angolais de la Santé et l'INLS, sur les populations clés dans le cadre de la lutte contre le VIH. Des centaines de soignants et de collaborateurs administratifs ont été sensibilisés au problème de la stigmatisation et de la discrimination. Des policiers de la province de Luanda ont suivi une formation sur les droits et les besoins spécifiques des populations clés. Dans les provinces de Bié et de Benguela, les organisations partenaires d'USAID ont également mis en œuvre plusieurs volets du projet Linkages concernant la prévention, les tests de dépistage et le traitement du VIH¹⁶⁸.

L'INLS et d'autres organes de santé publique plaident pour un élargissement des soins de santé sexuelle et reproductive aux personnes LGBT et à d'autres groupes vulnérables. En mai 2020, des organisations LGBT ont toutefois constaté que l'accès aux soins médicaux restait un défi, notamment parce que l'orientation sexuelle et l'identité de genre ne bénéficient que depuis peu de l'attention du secteur de la santé et que les personnes LGBT y subissent souvent encore des discriminations¹⁶⁹.

Dans une déclaration commune de mars 2019, des organisations LGBT notent que, pour les femmes lesbiennes ou bisexuelles, l'accès aux soins est souvent lié indirectement à l'inclusion des HSH et des femmes trans dans la recherche, les programmes et les activités en matière de santé. Comme les femmes lesbiennes et bisexuelles ne sont pas considérées comme un groupe à risque, elles ne

¹⁶³ Le Cedoca n'a pas trouvé de données précises sur la prévalence du VIH au sein des populations clés. Des chiffres concernant celle-ci ne figurent pas dans la version en ligne de l'étude commanditée par USAID en 2017. Le Cedoca a tiré ces informations de divers rapports citant l'étude d'USAID : UNDP, INLS, 11/2020, pp. 6, 30, 56, [url](#); Linkages, 2019, p. 3, [url](#); Agência Lusa, 22/08/2018, [url](#); USAID e.a., 06/2018, [url](#)

¹⁶⁴ USAID e.a., 06/2018, pp. 33-34, 115, 118, 129, [url](#)

¹⁶⁵ UNDP, INLS, 11/2020, p. 66, [url](#)

¹⁶⁶ USAID e.a., 06/2018, p. 3, [url](#)

¹⁶⁷ UNDP, INLS, 11/2020, pp. 66, 93, [url](#)

¹⁶⁸ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, pp. 9-10, [url](#); Linkages, 2019, p. 2, [url](#)

¹⁶⁹ AIA e.a., 05/2022, p. 5, [url](#)

font l'objet d'aucune stratégie spécifique pour la prévention et les soins en matière de VIH et d'autres MST¹⁷⁰.

Les traitements hormonaux ne bénéficiant d'aucun soutien public, les personnes trans recourent à des méthodes inadéquates auprès de personnes sans qualifications, selon l'agence de presse EFE¹⁷¹.

Une femme trans interviewée dans le cadre de l'étude du PNUD et de l'INLS de 2020 a déclaré qu'au moment de son hospitalisation, les médecins lui ont dit qu'ils ne voulaient pas soigner un homme qui s'habille en femme et ont tenu des propos insultants et discriminatoires¹⁷².

Enseignement

The Other Foundation a souligné en 2017 que les thématiques LGBT restaient un sujet tabou dans l'enseignement et y étaient rarement abordées. Plusieurs organisations locales et internationales constatent un manque de matériel pédagogique et de directives concernant l'orientation sexuelle et l'identité de genre, aussi bien à destination des personnes LGBT que pour le personnel enseignant¹⁷³.

Des organisations ont signalé en mars 2019 que des personnes LGBT rencontraient des discriminations à l'occasion de l'inscription à l'école puisque l'orientation sexuelle et l'identité de genre ne figurent pas dans les règlements et programmes scolaires. C'est d'autant plus le cas pour des femmes lesbiennes qui n'ont pas un air « féminin » et des hommes homosexuels qui ne se comportent pas en « homme »¹⁷⁴. Carlos Fernandes de l'association Iris Angola perçoit l'école comme un « milieu insupportable » pour les adolescents homosexuels. La discrimination et la violence auxquelles ils sont en butte à l'école retentissent sur leurs résultats scolaires et amènent beaucoup de gays et de personnes trans à abandonner leur scolarité, ce qui les oblige à se contenter d'emplois précaires^{175,176}.

Des conflits avec la famille peuvent également retentir sur les études, par exemple quand une personne LGBT ne reçoit plus de soutien financier de la famille à cause de son orientation sexuelle ou son identité de genre¹⁷⁷.

The Other Foundation a fait état en 2017 de cas d'enseignants qui ont forcé des élèves trans à se déshabiller pour prouver leur identité de genre. Cette source estime peu probable que ce genre de comportement soit sanctionné¹⁷⁸.

Emploi

Dans le cadre de l'étude commanditée en 2017 par USAID, un millier de HSH et nonante femmes trans ont été interviewées dans cinq provinces (Luanda, Benguela, Bié, Cabinda, Cunene), notamment pour connaître leur taux d'emploi et d'autres indices de vulnérabilité socio-économique. Le taux moyen de chômage parmi les répondants HSH était de 33 %. Ce taux est nettement plus élevé dans les provinces de Bié et du Cabinda, avec respectivement 51 % et 70 %. Parmi les femmes

¹⁷⁰ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, p. 9, [url](#); The Other Foundation, 2017, p. 18, [url](#)

¹⁷¹ EFE, 19/02/2021, [url](#)

¹⁷² UNDP, INLS, 11/2020, p. 66, [url](#)

¹⁷³ The Other Foundation, 2017, p. 23, [url](#); AIA e.a., 05/2022, p. 6, [url](#); UNDP, INLS, 11/2020, p. 19, [url](#)

¹⁷⁴ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, pp. 8, 10, [url](#)

¹⁷⁵ Agência Lusa, 27/12/2019, [url](#); Novo Jornal, 24/07/2023, [url](#)

¹⁷⁶ « A família ainda principal a discriminar os LGBT e assim como a escola segundo lugar mais hostil para comunidade LGBT e isso faz com que depois tenham acesso empregos precários assim como a discriminação social ai variando em que ponto geográfico de Angola se encontra. » [« La famille reste le principal facteur de discrimination à l'égard des personnes LGBT, de même que l'école, deuxième lieu le plus hostile pour la communauté LGBT, ce qui signifie qu'ils se retrouvent dans des emplois précaires et sont confrontés à des discriminations sociales, en fonction de l'endroit où on se trouve en Angola. »] [traduction] Source: Fernandes C., directeur général de Iris Angola, e-mail, 27/10/2023

¹⁷⁷ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, pp. 8, 10, [url](#)

¹⁷⁸ The Other Foundation, 2017, p. 23, [url](#)

trans interrogées, le taux de chômage était en moyenne de 37 %¹⁷⁹. Selon l'USDOS, le marché du travail angolais se caractérise par un taux de chômage élevé. Au dernier trimestre de 2022, le taux de chômage dans la population active angolaise était de 29,6 %¹⁸⁰.

Un tiers des HSH et 45 % des femmes trans interviewés pour l'étude commanditée par USAID ont déclaré qu'elles n'avaient pas eu assez à manger dans l'année écoulée, alors que 39 % des HSH et 45 % des femmes trans n'avaient pas assez d'argent. Parmi les HSH, 8 % ont déclaré qu'ils étaient sans domicile fixe, pourcentage qui s'élève à 23 % chez les femmes trans¹⁸¹.

Des organisations LGBT ont déclaré au début de 2019 que la recherche d'un travail reste un défi important pour les personnes LGBT¹⁸². Ces personnes sont régulièrement victimes de discriminations, de harcèlement sexuel et d'exploitation sur le lieu de travail¹⁸³. Début 2023, un représentant de l'AIA a déclaré que l'orientation sexuelle reste l'un des principaux motifs pour un refus d'embauche ou un licenciement¹⁸⁴.

3.2. Visibilité

3.2.1. Liberté d'expression

The Other Foundation a relevé en 2017 que la liberté d'expression était restreinte en Angola, que la population est surveillée par les autorités et que les militants LGBT, de même que d'autres défenseurs des droits humains, doivent faire preuve d'une grande prudence et d'esprit stratégique dans leurs activités¹⁸⁵. Cinq ans plus tard, l'USDOS relève dans son rapport sur les droits humains en Angola en 2022 qu'il n'y a pas de restrictions légales concernant la liberté d'expression des organisations LGBT. L'USDOS note que les individus sont de plus en plus libres de critiquer, en privé et sur les réseaux sociaux, la politique du gouvernement sans crainte de représailles, bien que l'autocensure reste encore une réalité. Cette source ajoute toutefois que les militants associatifs n'ont pas toujours la possibilité de se réunir ou de s'exprimer publiquement, et que les journalistes qui dénoncent la corruption, la mauvaise gouvernance et les violations des droits humains sont la cible privilégiée d'intimidations ou de violences commises en toute impunité¹⁸⁶.

Selon Freedom House, le nouveau Code pénal et la dépénalisation des relations homosexuelles ont permis d'aborder plus librement des thématiques LGBT sur internet¹⁸⁷.

3.2.2. Lieux de rencontre

Selon l'étude commanditée en 2017 par USAID qui porte sur la prévalence du VIH, il est difficile de localiser les lieux publics ou semi-publics où se rencontrent des HSH car ceux-ci font preuve d'une grande discrétion. Ils se rencontrent après un contact téléphonique ou par le biais des réseaux sociaux, organisent des fêtes clandestines à domicile où en des lieux peu fréquentés. Dans cette même étude, un représentant de l'association Iris Angola déclare qu'il n'y a pas de lieux spécifiques pour les HSH, mais qu'il existe certains endroits qu'ils fréquentent plus volontiers¹⁸⁸.

¹⁷⁹ USAID e.a., 06/2018, pp. 107, 119, [url](#)

¹⁸⁰ USDOS, 26/07/2023, [url](#)

¹⁸¹ USAID e.a., 06/2018, pp. 117, 129, [url](#)

¹⁸² AIA, 02/2019, [url](#)

¹⁸³ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, p. 11, [url](#)

¹⁸⁴ Mamba (Yono Z.), 15/02/2023, [url](#)

¹⁸⁵ The Other Foundation, 2017, p. 9, [url](#)

¹⁸⁶ USDOS, 20/03/2023, [url](#)

¹⁸⁷ Freedom House, 04/10/2023, [url](#)

¹⁸⁸ USAID e.a., 06/2018, p. 31, [url](#)

Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans affirme que les membres de la communauté LGBT peuvent fréquenter librement certains lieux à Luanda, sans devoir craindre une agression. La mentalité dans la capitale est plutôt basée sur le respect, même pour des choses que l'on n'accepte pas soi-même. Mais dans des lieux moins sûrs, loin des villes, ils sont une cible facile pour les violences. Le conservatisme dans certaines villes fait que la communauté LGBT s'y sent moins libre¹⁸⁹.

En juillet 2016, la communauté LGBT a organisé Festiris, le premier festival culturel LGBT en Angola¹⁹⁰, pour donner une plus grande visibilité aux artistes et petits entrepreneurs LGBT¹⁹¹. Pour sa deuxième édition, en mai 2019, ce festival a attiré quelque 300 visiteurs, selon un membre de l'AIA¹⁹². Les éditions les plus récentes du festival ont eu lieu au Elinga Teatro à Luanda les 27 et 28 juin 2022¹⁹³ et les 15 et 16 juin 2023¹⁹⁴.

Le 3 octobre 2020, l'AIA a ouvert à Luanda le premier centre culturel pour la communauté LGBT en Angola, No Cubico¹⁹⁵ (« à la maison »), dans la Rua do Alentejo, quartier de Terra Nova, district de Rangel. L'inauguration officielle a été animée par divers artistes de la communauté LGBT. No Cubico se veut un « espace sûr » pour des événements culturels organisés par la communauté et des artistes LGBT, ainsi qu'un lieu d'accueil temporaire, et propose un soutien psychologique, une aide judiciaire et un suivi médical aux personnes LGBT ainsi que des activités de sensibilisation au sein de la communauté¹⁹⁶.

Dès 2017, avant même l'inauguration officielle, No Cubico servait déjà de lieu d'accueil pour des personnes LGBT¹⁹⁷. L'endroit peut accueillir huit personnes pour un maximum de soixante jours¹⁹⁸. Le premier refuge était situé dans le quartier de Samba. En juillet 2018, ce lieu a été attaqué par trois hommes armés (voir 2.3. Attitude des forces de l'ordre), ce qui a amené l'AIA à s'installer dans un autre quartier¹⁹⁹.

Dans une déclaration commune de mai 2022, des organisations LGBT affirment qu'à leur connaissance, il n'y a pas de centres d'accueil mis en place par le gouvernement pour les victimes de violences liées au genre²⁰⁰.

Selon le magazine LGBT Queer People, la maison de la culture Elinga Teatro est l'un des lieux les plus inclusifs et les plus ouverts aux LGBT en Angola. Des associations LGBT comme Iris Angola y organisent des activités culturelles et des fêtes pour la communauté LGBT, comme le Baile Cultural organisé par The Divas²⁰¹. Outre le Elinga Teatro, Ambabel Luanda cite le bar Oito em Ponto, qui

¹⁸⁹ « Em Luanda dependendo da localização as pessoas da comunidade em geral são livres de frequentar sem ter que viver qualquer tipo de ataque, mas caso seja em espaços distantes das zonas urbanas com menos segurança podem se tornar alvo fácil de ataques. Em Luanda como cidade capital existe uma mentalidade no qual se tem noção da importância de respeitar mesmo que não se aceite. Em algumas cidades do País existe um maior conservadorismo impedindo da comunidade se sentir mais livre. » [« A Luanda, selon l'endroit, les membres de la communauté en général sont libres de se rendre sur place sans avoir à subir la moindre attaque, mais s'ils se trouvent dans des espaces éloignés des zones urbaines où la sécurité est moindre, ils peuvent devenir des cibles faciles pour les attaques. A Luanda, la capitale, les gens sont conscients de l'importance du respect, même s'ils ne l'acceptent pas. Dans certaines villes du pays, un plus grand conservatisme empêche la communauté de se sentir plus libre. »] [traduction] Source : Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

¹⁹⁰ Amnesty International (AI), 29/06/2019, [url](#)

¹⁹¹ Organização "InDiscriminando"., 10/06/2023, [url](#)

¹⁹² AI, 29/06/2019, [url](#); Dezanove, 22/05/2019, [url](#)

¹⁹³ LGBT Angola, 30/06/2022, [url](#)

¹⁹⁴ Organização "InDiscriminando"., 10/06/2023, [url](#)

¹⁹⁵ AIA, *No cubico*, s.d., [url](#)

¹⁹⁶ AIA, 09/10/2020, [url](#); AIA, *No cubico*, s.d., [url](#)

¹⁹⁷ AIA, 09/10/2020, [url](#); AIA, *No cubico*, s.d., [url](#); Taboom Media, GALA Queer Archive, 2021, p. 31, [url](#)

¹⁹⁸ AIA e.a., 05/2022, p. 6, [url](#)

¹⁹⁹ Dezanove, 04/02/2021, [url](#)

²⁰⁰ AIA e.a., 05/2022, p. 6, [url](#)

²⁰¹ Queer People, 07/06/2022, [url](#)

organise également des événements pour la communauté LGBT. Selon Ambabel Luanda, il existe certainement encore d'autres lieux à Luanda. L'ambassade ne dispose pas d'informations sur ce type de lieux en dehors de la capitale²⁰².

3.2.3. Vie associative

Selon l'USDOS, il n'y a pas de restrictions légales à la liberté de réunion et d'association des organisations LGBT. Des manifestations sont autorisées, même si elles sont dirigées contre le gouvernement, mais le gouvernement interdit certaines activités de la société civile pour des motifs de sécurité allégués. Des ONG qui critiquent le gouvernement ou l'un de ses membres ont souvent affaire à une présence policière qui perturbe leurs activités²⁰³.

Plusieurs sources, dont l'USDOS, font état de défis bureaucratiques importants et de procédures d'agrément longues et laborieuses pour les ONG. C'est également le cas pour les organisations de défense des droits LGBT, qui doivent en plus compter avec des résistances religieuses et culturelles au sein des institutions publiques. Outright International a relevé en 2017 que des fonctionnaires compliquent sans aucune base légale la procédure d'agrément d'organisations LGBT, parce que les activités de celles-ci leur semblent immorales. Sans reconnaissance légale, la possibilité de lever des fonds et de collaborer avec des institutions publiques sont limitées. Certaines organisations LGBT parviennent à se faire enregistrer en se positionnant sur des thématiques telles que la santé, l'égalité des sexes ou l'encadrement des jeunes. Dans son rapport annuel de 2022 sur les droits humains, l'USDOS relève que des associations en attente de leur agrément officiel peuvent déjà fonctionner de fait²⁰⁴.

Le PNUD note que des divisions existent entre militants LGBT et que la collaboration et les relations entre organisations LGBT restent limitées. Des projets communs sont en général organisés dans le cadre de mécanismes internationaux de surveillance²⁰⁵, par exemple les contributions communes déposées par des ONG en 2019 et en 2022 dans le cadre de l'EPU devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU²⁰⁶.

The Other Foundation a relevé en 2017 que le mouvement LGBT en Angola se montrait relativement ouvert aux femmes trans et que les personnes trans y sont plus militantes et visibles que dans d'autres pays de la région. Cette source note d'autre part une sous-représentation des femmes lesbiennes et bisexuelles ainsi que des hommes trans²⁰⁷.

De manière général, les ONG connaissent des difficultés financières²⁰⁸ et manquent d'effectifs. Elles sont en majorité basées à Luanda et dans les capitales provinciales et presque totalement absentes dans des régions plus reculées²⁰⁹.

Selon le PNUD, les organisations LGBT ne sont pas associées à l'élaboration de textes de loi ou de politiques publiques, et ne participent pas à des processus plus larges en matière de droits humains, de développement ou d'égalité des sexes. La participation de la communauté LGBT en matière de politique des droits de l'homme se limite presque exclusivement à la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA. La collaboration avec des institutions nationales de santé a cependant contribué à une plus grande visibilité de ces associations et à une plus large acceptation de la part de

²⁰² Ambabel Luanda, e-mail, 07/11/2023

²⁰³ USDOS, 20/03/2023, [url](#)

²⁰⁴ Outright International, 09/2023, p. 45-47, [url](#); UNDP, 2021, p. 6, [url](#); UNDP, INLS, 11/2020, p. 94, [url](#); USDOS, 20/03/2023, [url](#)

²⁰⁵ UNDP, 2021, p. 10, [url](#)

²⁰⁶ AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, [url](#); AIA e.a., 05/2022, [url](#)

²⁰⁷ The Other Foundation, 2017, p. 3, 28, [url](#)

²⁰⁸ The Other Foundation, 2017, p. 18, [url](#)

²⁰⁹ UNDP, 2021, p. 10, [url](#)

représentants du gouvernement. Mais des collaborations directes avec des ministères sur des thématiques LGBT restent très rares²¹⁰.

The Other Foundation a indiqué en 2017 qu'au sein de la société civile plus large, il y a peu d'associations qui s'occupent de thématiques LGBT²¹¹. Certaines ONG qui mettent l'accent sur d'autres thématiques (par exemple l'égalité des sexes) sont toutefois disposées à collaborer avec des groupes LGBT. Le PNUD cite les associations suivantes : Associação Observatório de Políticas Públicas da Perspetiva do Género (ASSOGE), Ondjango Feminista, avec qui l'AIA a collaboré, et le Human Rights Center de l'Universidade Católica de Luanda. Au niveau de l'Afrique australe, Iris Angola a collaboré avec les organisations LGBT Lambda au Mozambique et avec The Other Foundation, alors que l'AIA a travaillé en partenariat avec la AIDS and Rights Alliance for Southern Africa (ARASA) et le Southern Africa Litigation Centre (SALC)²¹².

En matière de développement, le principal partenaire de la communauté LGBT en Angola est le PNUD. D'autres agences de l'ONU, telles que le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sont également plus enclines à considérer la communauté LGBT en tant que partenaire. USAID associe la communauté LGBT à son programme de lutte contre le VIH/SIDA²¹³.

Pour ce qui est de la collaboration au niveau international, l'AIA a organisé les 9 et 10 décembre à Luanda avec le SALC une conférence avec des militants venus de différents pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)²¹⁴. Les 19 et 20 octobre 2023, sous l'égide de l'AIA et avec le soutien du PNUD, a eu lieu une première rencontre entre organisations et militants LGBT, universitaires et décideurs politiques de la lusophonie. Les participants ont évoqué les droits LGBT, les stratégies communes et le développement d'un réseau LGBT dans le monde lusophone²¹⁵.

Au cours des dix dernières années sont apparus divers groupes et associations formels ou informels qui se consacrent aux droits LGBT²¹⁶. La plupart de ces groupes sont issus de projets de prévention du VIH/SIDA financés par des bailleurs internationaux. La pérennité de ces organisations reste incertaine car leur fonctionnement dépend en grand partie de fonds extérieurs²¹⁷. Selon Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans, ces organisations peuvent fonctionner librement sans aucun problème²¹⁸.

Un certain nombre d'organisations, telles que Iris Angola, Arquivo de Identidade Angolano (AIA) ou Eu Sou Trans, sont très présentes sur Facebook, où elles commentent leurs campagnes et activités.

Iris Angola²¹⁹

En juin 2018, cinq ans après sa création en 2013, Iris Angola a été la première association LGBT en Angola à être reconnue officiellement par le ministère de la Justice. Cette association faisait déjà partie de la coordination nationale de lutte contre le VIH/SIDA, la malaria et la tuberculose. Selon son créateur et président, Carlos Fernandes, Iris Angola œuvre pour la défense des droits LGBT en collaboration avec plusieurs institutions publiques, dont le ministère de la Justice et des Droits

²¹⁰ UNDP, 2021, p. 11, [url](#)

²¹¹ The Other Foundation, 2017, p. 15, [url](#)

²¹² UNDP, 2021, p. 13, [url](#)

²¹³ UNDP, 2021, p. 12, [url](#)

²¹⁴ Queer People (Kanga D.), 26/10/2021, [url](#)

²¹⁵ Dezanove, 23/10/2023, [url](#)

²¹⁶ Epito Reporter, 25/05/2019, [url](#)

²¹⁷ UNDP, INLS, 11/2020, p. 94, [url](#)

²¹⁸ Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

²¹⁹ Associação Íris Angola (Íris Angola) [profil Facebook], s.d., [url](#)

humains et le secrétariat d'Etat à la Santé, ainsi qu'avec des médias locaux²²⁰. Iris Angola joue un rôle moteur dans la communauté LGBT angolaise et soutient des collectifs comme The Divas (femmes trans) et H Maiúsculo (HSH), selon un rapport publié en 2020 par le PNUD et l'INLS²²¹.

En décembre 2019, l'organisation comptait 300 membres, selon l'agence Lusa. Elle dispose de sections dans les provinces de Huambo, Benguela, Huíla, Cuanza Sul et Cuanza Norte, mais celles-ci sont encore rudimentaires²²².

Iris Angola déploie toute une gamme d'activités²²³ avec le soutien du PNUD, par exemple en avril 2022 une exposition et une campagne intitulées *Veja Além do seu Preconceito (Regarde au-delà de tes préjugés)* avec des œuvres de photographes LGBT. Cette exposition entend promouvoir la visibilité de la communauté LGBT et faciliter le débat sur les droits LGBT²²⁴.

Arquivo de Identidade Angolano (AIA)²²⁵

L'association Arquivo de Identidade Angolano (AIA) (enregistrée sous le nom d'Associação para Defesa da Mulher e dos Povos) est une association de femmes LGBTIQ+, présidée par Líria de Castro²²⁶. Elle a été fondée en 2017 et a obtenu son agrément officiel en 2021. L'AIA entend attirer l'attention sur l'identité multiple des femmes angolaises, en dehors du cadre patriarcal hétérosexuel²²⁷. Elle se consacre à la conscientisation, l'éducation, la sensibilisation des jeunes, des membres de la communauté LGBT et de groupes cible stratégiques tels que le personnel politique, les journalistes, les soignants et les enseignants. Elle œuvre en outre à l'émancipation des femmes LGBTIQ+ et à la création d'un espace sûr pour les membres de la communauté LGBT²²⁸.

L'AIA a ouvert un refuge en 2020, No Cubico, qui fait office d'espace sûr pour les personnes LGBT (voir 3.2.2. Lieux de rencontre). Avec le projet Kutanga-Biblioteca Queer, l'association collecte et diffuse du matériel pédagogique sur toutes sortes de thématiques LGBT²²⁹. L'AIA dispose aussi d'une permanence dans le centre de Luanda, selon le site Dezanove, un site LGBT portugais²³⁰.

Toujours selon le site Dezanove, l'AIA a constitué pendant la pandémie du covid-19 un réseau de solidarité qui a permis de fournir une aide alimentaire à des dizaines de familles qui ne pouvaient plus subvenir à leurs besoins élémentaires. Ce réseau a également offert un soutien psychologique et assisté de petits entrepreneurs précaires²³¹.

Eu Sou Trans²³²

Artiste, militante et mannequin, Imanni da Silva a encadré des soignants et des policiers sur les thèmes de la sensibilisation, la stigmatisation et la discrimination envers la communauté LGBT. Elle a collaboré avec l'association Iris Angola. En mars 2019, elle a créé l'association Eu Sou Trans (Je suis trans) dont le but est d'attirer l'attention sur les défis, la discrimination et les violences qui frappent les personnes trans en Angola, de défendre leurs droits, de promouvoir leur acceptation sociale et de leur donner une voix et un visage. Le mouvement bénéficie notamment du soutien du

²²⁰ Associação Íris Angola (Íris Angola), 12/06/2018, [url](#); Outright International, 09/2023, p. 46, [url](#); RFI, 29/06/2018, [url](#); Global Voices (Tsandzana D.), 27/06/2018, [url](#); DW, 08/02/2023, [url](#)

²²¹ UNDP, INLS, 11/2020, p. 30, [url](#)

²²² Agência Lusa, 27/12/2019, [url](#); Associação Iris Angola-Huambo, 02/07/2022, [url](#)

²²³ Agência Lusa, 27/12/2019, [url](#)

²²⁴ Agência Lusa, 07/04/2022, [url](#)

²²⁵ AIA [site web], s.d., [url](#); AIA [profil Facebook], s.d., [url](#)

²²⁶ Dezanove, 04/02/2021, [url](#)

²²⁷ Outright International, 09/2023, p. 47, [url](#)

²²⁸ AIA, *Quem Somos*, s.d., [url](#)

²²⁹ De Castro L., Gunza R., 10/2020, pp. 10-11, [url](#); AIA, Kutanga – Biblioteca Queer, s.d., [url](#)

²³⁰ Dezanove, 04/02/2021, [url](#)

²³¹ Dezanove, 04/02/2021, [url](#)

²³² Movimento EU SOU TRANS Angola [profil Facebook], s.d., [url](#)

PNUD²³³. Eu Sou trans n'est pas reconnu officiellement mais entend lancer bientôt une procédure d'agrément²³⁴.

L'association Eu Sou Trans milite sur les réseaux sociaux, où elle a notamment diffusé en 2021 une campagne photo et vidéo intitulée *Tenho o direito de viver (J'ai le droit de vivre)*²³⁵.

Autres associations LGBT

Les sources consultées par le Cedoca citent aussi quelques autres associations LGBT au sujet desquelles le Cedoca a trouvé peu d'informations et dont il est difficile de savoir dans quelle mesure elles sont encore actives :

- Mulheres de Coração (Femmes de cœur) : créée en 2018, avec l'appui du projet Linkages de l'USAID, par Yuka Pimenta, une femme trans, qui organise à Luanda des rencontres mensuelles qui offrent aux femmes trans un espace sûr où elles peuvent évoquer leur vécu et où des soignants proposent des moyens de prévention et des tests VIH²³⁶ ;
- Movimento T : un collectif d'hommes trans²³⁷ ;
- Diversidade Masculina : une association d'hommes gays, bisexuels ou trans et de jeunes personnes vivant avec le VIH²³⁸ ;
- Alliance of sex workers in Angola (ATSA) : un réseau de travailleurs du sexe LGBT²³⁹ ;
- União II : se présente sur Facebook comme une organisation qui entend rassembler des personnes LGBT et qui organise des événements LGBT²⁴⁰ ;
- Mulheres Abençoadas (Femmes bénies)²⁴¹ ;
- Indiscriminando²⁴².

²³³ Dezanove, 08/01/2021, [url](#); UNDP, 16/05/2022, [url](#)

²³⁴ Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

²³⁵ Dezanove, 08/01/2021, [url](#); UNDP, 16/05/2022, [url](#)

²³⁶ Linkages, 2019, pp. 8-9, [url](#); AIA, Iris Angola, Women at Heart, 03/2019, [url](#)

²³⁷ Movimento T [profil Facebook], s.d., [url](#); AIA e.a., 05/2022, [url](#)

²³⁸ Agência Lusa, 17/05/2023, [url](#); Diversidade Masculina [profil Facebook], s.d., [url](#)

²³⁹ AIA e.a., 05/2022, [url](#)

²⁴⁰ União II Grupo LGBTQ [profil Facebook], s.d., [url](#)

²⁴¹ Plusieurs sources citent ce collectif, mais sans donner plus d'explications : Linkages, 2019, p. 3, [url](#); USAID e.a., 31/07/2019, p. 10, [url](#)

²⁴² Cette organisation est citée par Imanni da Silva de l'association Eu Sou Trans, mais le Cedoca n'a pas trouvé d'autres informations à son sujet. Source: Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, e-mail, 03/11/2023

Résumé

Les autorités tentent de lutter contre les discriminations à l'égard des personnes LGBT en faisant appel à des institutions publiques telles que le ministère de la Santé, le ministère de la Justice et des Droits humains et l'INLS. Des organisations LGBT constatent toutefois l'absence quasi-totale de politiques publiques en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

Les relations homosexuelles ne sont plus sanctionnées dans le nouveau Code pénal entré en vigueur en février 2021. Le nouveau code interdit en outre toute discrimination basée sur l'orientation sexuelle, notamment en matière d'emploi, mais pas sur la base de l'identité de genre. Plusieurs sources pointent toutefois l'absence de directives officielles relatives à l'application des nouvelles dispositions légales et l'absence de lois pour soutenir les droits des minorités sexuelles et de genre.

Les sources consultées ne font pas état de poursuites judiciaires visant des personnes LGBT. D'autre part, selon AI, les autorités ne parviennent pas à protéger les personnes LGBT contre les discriminations et les violences, et très peu de plaintes déposées par des personnes LGBT débouchent sur un procès devant un tribunal. Les sources ajoutent en outre que les plaintes pour discrimination ou violences introduites par des personnes LGBT ne servent pas à grand-chose à cause de la corruption, du manque d'informations et des préjugés au sein de la police, alors que des policiers sont parfois eux-mêmes auteurs de violences. Des arrestations arbitraires ont lieu régulièrement, surtout de femmes trans travailleuses du sexe. Les personnes LGBT portent donc rarement plainte. Le nouveau Code pénal n'a rien changé à cet état de fait, selon des militants LGBT.

Selon une étude commanditée en 2017 par USAID, près d'un quart des HSH est marié ou cohabitant, beaucoup de HSH cachent leur orientation sexuelle à leur famille et à leur entourage. La peur d'une révélation publique est moins grande à Luanda, ville relativement progressiste et tolérante, que dans les régions rurales et les petites agglomérations, où les préjugés et l'exclusion sociale sont courants.

Les préjugés, la stigmatisation, la discrimination et la violence sont des facteurs importants qui font encore obstacle à un accès égalitaire aux soins de santé, à l'éducation, au marché du travail et à un procès équitable. Il ressort de l'étude commanditée en 2017 par USAID qu'un cinquième des HSH et plus du tiers des femmes trans avaient subi des violences dans l'année écoulée, notamment de la part de la police. Mais c'est la famille qui est souvent la principale source de discrimination et de violence selon plusieurs sources. Les personnes LGBT qui sont contraintes de quitter le domicile familial se trouvent souvent dans une situation précaire.

Selon plusieurs sources, les personnes trans forment le groupe le plus marginalisé au sein de la communauté LGBT. Le mouvement LGBT angolais est toutefois relativement ouvert aux femmes trans.

L'accès aux soins de santé reste problématique. Les personnes LGBT sont réticentes à recourir à des soins médicaux à cause du manque d'information et de formation du personnel soignant, par crainte d'être stigmatisés par les soignants, qui refusent parfois de fournir des soins, ou parce qu'elles ont des doutes sur la confidentialité des tests VIH, selon l'étude commanditée en 2017 par USAID. Les militants LGBT évoquent également des discriminations et des violences à l'école, en raison notamment du manque de matériel pédagogique et de directives concernant l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Le taux d'abandon scolaire est élevé parmi les personnes LGBT, ce qui est cause de précarité sur le marché du travail, où elles sont souvent victimes de discriminations, de harcèlement sexuel et d'exploitation.

Luanda compte quelques lieux où la communauté LGBT peut se rencontrer sans crainte d'être agressée, selon une militante LGBT. L'organisation AIA a ouvert en 2020 une maison de la culture, No Cubico, qui fait également office de refuge pour personnes LGBT.

L'USDOS ne constate aucune restriction légale aux organisations LGBT officielles et informelles, qui peuvent fonctionner librement mais font face à des problèmes financiers et logistiques. D'importants défis bureaucratiques demeurent pour obtenir l'agrément officiel. La participation des organisations LGBT aux politiques publiques se limite presque exclusivement à la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA.

Bibliographie

Contacts directs

Ambassade de Belgique à Luanda (Ambabel Luanda), courriel, 07/11/2023, luanda@diplobel.fed.be
 Da Silva I., militante et fondatrice de Eu Sou Trans, courriel, 03/11/2023, eusoutransangola@yahoo.com
 Fernandes C., directeur général de Iris Angola, courriel, 27/10/2023, carlos.irisangola@gmail.com
 Représentant d'une organisation LGBT angolaise, courriel, 25/10/2023, identité et coordonnées non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Sources écrites et audiovisuelles

AfricLaw (Garrido R.), *Decriminalisation of consensual same-sex acts in Angola and the progress of LGBTI human rights in Lusophone Africa*, 05/03/2021, <https://africlaw.com/2021/03/05/decriminalisation-of-consensual-same-sex-acts-in-angola-and-the-progress-of-lgbti-human-rights-in-lusophone-africa/> [consulté le 20/10/2023]

Agência Lusa, *Associação angolana de LGBT preocupada com "aumento de VIH/SIDA na comunidade"* [Une association LGBT angolaise inquiète de « l'augmentation du VIH/SIDA au sein de la communauté »], 18/06/2019, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]

Agência Lusa, *Associação angolana queixa-se de violência contra homossexualidade na adolescência* [Une association angolaise dénonce les violences contre les adolescents homosexuels], 27/12/2019, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]

Agência Lusa, *Associação LGBT de Angola denuncia violência física e psicológica contra associados* [Une association LGBT dénonce les violences physiques et psychologiques contre ses membres], 31/10/2018, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]

Agência Lusa, *Associação LGBT+ de Angola promove campanha fotográfica para combater preconceito* [Une association LGBT promeut une campagne de photographies pour lutter contre les préjugés], 07/04/2022, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]

Agência Lusa, *Ativistas de luta contra VIH querem identificação da população-chave adaptada à realidade africana* [Des militants de la lutte contre le VIH demandent une identification réaliste des populations clés], 22/08/2018, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]

Agência Lusa, *Comunidade LGBTIQ+ em Angola ainda é alvo de discriminação na família e abusos policiais* [La communauté LGBT en Angola est encore la cible de discriminations au sein de la famille et d'abus policiers], 17/05/2023, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]

Amnesty International (AI), *Angola: Land, basic rights and freedoms. Amnesty International submission for the UN Universal Periodic Review, 34th session of the UPR Working Group, November 2019*, 03/2019, <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2021/05/AFR1201852019ENGLISH.pdf> [consulté le 20/10/2023]

Amnesty International (AI), *Raising the LGBTQI flag in Angola*, 29/06/2019, <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2019/06/angola-lgbtq/> [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA) [website], s.d., <https://www.arquivodeidentidadeangolano.com/> [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA) e.a., *Intermediate Report of the Universal Periodic Review on 34th Cycle of the UPR of the Republic of Angola. May 2022. Joint Submission of Angolan LGBTIQ+ groups, movements and associations*, 05/2022, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2022-06/Angola-Mid-term-review-2022.pdf> [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA), *Comunicado de imprensa. Inauguração da primeira casa cultural LGBTQI+ em Angola*, 09/10/2020, https://drive.google.com/file/d/1uF3aRQyBZc2SFk-TNI9ABb2Z6IHAR-/view?usp=share_link [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA), *Discrimination against Lesbian and Bisexual women in Angola. Submitted for the consideration of the periodic report of Angola for the Session of the Committee on the Elimination of all forms of discrimination Against Women (CEDAW)*, 06/2018, https://drive.google.com/drive/folders/1OXO04AH5_67HW4ehLY-4X6jFbsJKvImc?fbclid=IwAR2d7B6ASi-46mUDC5BbUTC_SmHh9dHeALdDAj1Htcdi5WoAzE3KZK98uB8 [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA), Iris Angola, Women at Heart, *Joint Submission. LGBTIQ GROUPS Submission to the Universal Periodic Review (UPR) Regarding the Protection of the Rights of LGBTI Persons in Angola. 3rd Cycle of the Universal Periodic Review 2019, Submitted by March 28*, 03/2019, <https://uprdoc.ohchr.org/uprweb/downloadfile.aspx?filename=6953&file=EnglishTranslation> [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA), *Kutanga – Biblioteca Queer*, s.d., <https://www.arquivodeidentidadeangolano.com/kutanga> [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA), *No cubico*, s.d., <https://www.arquivodeidentidadeangolano.com/no-cubico> [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA), *Novo código penal angolano. Análise do Arquivo de Identidade Angolano*, 02/2019, https://drive.google.com/file/d/1s6fpdTU6qSs_zK7p2JXpbYMAS_uyBH_g/view?usp=share_link [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano (AIA), *Quem Somos*, s.d., <https://www.arquivodeidentidadeangolano.com/quem-somos-1> [consulté le 20/10/2023]

Arquivo de Identidade Angolano [profil Facebook], s.d., <https://www.facebook.com/aia.angola/> [consulté le 20/10/2023]

Assembleia Constituinte, *Constituição da República de Angola*, 21/01/2010, <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/84536/94065/F466903017/AGO84536.pdf> [consulté le 20/10/2023]

Associação Íris Angola (Íris Angola) [profil Facebook], s.d., <https://www.facebook.com/associacaoiris> [consulté le 20/10/2023]

Associação Íris Angola (Íris Angola), *Finalmente o nosso registo saiu e vem em forma de prenda dado que completamos 5 Anos* [message Facebook], 12/06/2018, <https://www.facebook.com/associacaoiris/posts/1706017339505656> [consulté le 20/10/2023]

Associação Iris Angola-Huambo, *Festiris 2022 Celebramos o dia internacional do orgulho LGBTPQA+ [...]* [message Facebook], 02/07/2022, <https://www.facebook.com/109041578104695/photos/a.109041634771356/329121692763348/> [consulté le 20/10/2023]

BBC Monitoring Africa, *Angola media quiet on LGBT protections in new penal code*, 24/01/2019, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]

BBC, *Angolan TV producers apologise over gays kissing*, 04/02/2015, <https://www.bbc.com/news/world-africa-31128863> [consulté le 20/10/2023]

Bwe Vip (Estevão J.), *Jovem morre espancado por ser homossexual em Cabinda [Un jeune est mort parce qu'il était homosexuel]*, 19/03/2021, <https://web.archive.org/web/20210319170729/https://bwevip.com/jovem-morre-espancado-por-ser-homossexual-em-cabinda/> [consulté le 20/10/2023]

Cavaria, *Transpersonen*, 25/09/2020, <https://www.cavaria.be/transgender-personen> [consulté le 06/06/2023]

Código do Registo Civil - Decreto-Lei n.º 47 678, 05/05/1967, https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2017/12/codigo-do-registo-civil-decreto-lei-no-47-678-de-5-de-maio-de-1967_2017-04-06-11-50-48-185.pdf [consulté le 20/10/2023]

- Constituent Assembly, *Constitution of the Republic of Angola*, 21/01/2010, <https://www.wipo.int/wipolex/en/text/196467> [consulté le 20/10/2023]
- Correio da Manhã, *Filho de José Eduardo dos Santos assume homossexualidade* [Le fils de José Eduardo dos Santos accepte son homosexualité], 30/07/2018, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]
- De Castro L., Gunza R., *O saír do armário das mulheres LGBTQ+ angolanas* [Des femmes angolaises LGBTQ+ sortent du placard], in *Zona Livre*, N° 69, 10/2020-02/2021, pp. 10-11, <https://drive.google.com/file/d/1KqQTsN0IIjaBxJ7ziVguy-tkT8ECOuI/view> [consulté le 20/10/2023]
- Decreto Presidencial n.º 100/20: Aprova a Estratégia Nacional dos Direitos Humanos*, in *Diário da República*, I Série, N.º 48, 14/04/2020, http://www.servicos.minjusdh.gov.ao/files/Dec_pres_100_20_ENDH_.pdf [consulté le 20/10/2023]
- Deutsche Welle (DW) (Camuto N.), *Ser gay em Malanje é arriscar a vida* [Etre gay à Malanje, c'est risquer sa vie], 03/09/2021, <https://www.dw.com/pt-002/angola-comunidade-lgbt-em-malanje-vive-amea%C3%A7ada/a-59078397> [consulté le 20/10/2023]
- Deutsche Welle (DW), *Comunidade LGBT quer orientação sexual inscrita nos censos* [La communauté LGBT demande que l'orientation sexuelle soit incluse dans le recensement], 08/02/2023, <https://www.dw.com/pt-002/angola-comunidade-lgbt-quer-orienta%C3%A7%C3%A3o-sexual-inscrita-nos-censos/a-64648256> [consulté le 20/10/2023]
- Dezanove, *Angola: Homens e mulheres transgénero reclamam "Eu tenho direito à vida"* [Angola : des hommes et des femmes transgenres proclament « j'ai le droit de vivre »], 08/01/2021, <https://dezanove.pt/angola-homens-e-mulheres-transgenero-1367409> [consulté le 20/10/2023]
- Dezanove, *Arquivo de Identidade Angolano: uma associação feminista e descolonial* [Arquivo de Identidade Angolano: une organisation féministe décoloniale], 04/02/2021, <https://dezanove.pt/arquivo-de-identidade-angolano-uma-1376426> [consulté le 20/10/2023]
- Dezanove, *Associações angolanas juntam forças pela visibilidade LGBTIQ* [Des associations angolaises joignent leurs forces en faveur de la visibilité des LGBTIQ], 22/05/2019, <https://dezanove.pt/associacoes-angolanas-juntam-forcas-1256326#cutid1> [consulté le 20/10/2023]
- Dezanove, *Comunidade LGBTQI+ de Angola chocada com a morte de Litilson* [La communauté LGBTQI+ angolaise en état de choc après le décès de Litilson], 12/03/2021, <https://dezanove.pt/litilson-comunidade-lgbtqi-de-angola-1397350> [consulté le 20/10/2023]
- Dezanove, *Rede de organizações LGBTIQ+ da CPLP é criada em Luanda* [Création d'un réseau CPLP d'organisations LGBTIQ+ à Luanda], 23/10/2023, <https://dezanove.pt/rede-de-organizacoes-lgbtiq-da-cplp-e-2023320> [consulté le 20/10/2023]
- Diário de Notícias, *Músico angolano Coréon Dú sauda descriminalização da homossexualidade em Angola* [Le musicien angolais Coréon Dú salue la dépénalisation de l'homosexualité en Angola], 01/02/2019, <https://www.dn.pt/lusa/musico-angolano-coreon-du-sauda-descriminalizacao-da-homossexualidade-em-angola-10520524.html> [consulté le 20/10/2023]
- Diversidade Masculina [profil Facebook], s.d., <https://www.facebook.com/profile.php?id=100079112155661>
- EFE via Público, *Alívio en Angola al entrar en vigor la despenalización de la homosexualidad*, 19/02/2021, <https://www.publico.es/internacional/alivio-angola-al-entrar-vigor-despenalizacion-homosexualidad.html> [consulté le 20/10/2023]
- El País (Naranjo J.), *El largo camino de Angola hacia la despenalización de la homosexualidad*, 06/02/2019, https://elpais.com/sociedad/2019/02/05/actualidad/1549392594_132595.html [consulté le 20/10/2023]
- Epito Reporter, *Angola: Comunidade LGBTI não tem base dados dos seus membros*, 25/05/2019, <https://epito-reporter.com/?p=1150> [consulté le 20/10/2023]
- Freedom House, *Freedom in the world 2023: Angola*, 03/2023, <https://freedomhouse.org/country/angola/freedom-world/2023> [consulté le 20/10/2023]
- Freedom House, *Freedom on the Net 2023: Angola*, 04/10/2023, <https://freedomhouse.org/country/angola/freedom-net/2023> [consulté le 20/10/2023]

- Global Voices (Tsandzana D.), *In long-awaited victory, Angola's only LGBT association receives legal recognition*, 27/06/2018, <https://globalvoices.org/2018/06/27/in-long-awaited-victory-angolas-only-lgbt-association-receives-legal-recognition/> [consulté le 20/10/2023]
- Human Rights Watch (HRW) (Reid G.), *Angola Decriminalizes Same-Sex Conduct*, 23/01/2019, <https://www.hrw.org/news/2019/01/24/angola-decriminalizes-same-sex-conduct> [consulté le 20/10/2023]
- Human Rights Watch (HRW), *Angola: Grave Police Abuses Against Activists*, 07/08/2023, <https://www.hrw.org/news/2023/08/07/angola-grave-police-abuses-against-activists> [consulté le 20/10/2023]
- Human Rights Watch (HRW), *World Report 2023. Events of 2022: Angola*, 12/01/2023, <https://www.hrw.org/world-report/2023/country-chapters/angola> [consulté le 20/10/2023]
- Jeune Afrique (Pauraon M.), *Angola : Titica, chanteuse et icône des transgenres*, 12/01/2015, <https://www.jeuneafrique.com/36095/culture/angola-titica-chanteuse-et-ic-ne-des-transgenres/> [consulté le 20/10/2023]
- Jornal Mercado (De Carvalho P.), « *Sou gay e prostituo-me* » [« *Je suis gay et je me prostitue* »], 26/11/2021, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]
- Le Progrès, Micaël, *jeune gay réfugié d'Angola* : « *Ici, je n'ai plus peur que quelqu'un me fasse du mal* », 19/09/2023, <https://global.factiva.com/> [consulté le 20/10/2023]
- Lei n.º 1/88: Lei que aprova o Código da família*, in *Diário da República*, I Série, N.º 8, 20/02/1988, <http://jafbase.fr/docAfrique/Angola/codefamille.pdf> [consulté le 20/10/2023]
- Lei n.º 38/20: Aprova o Código Penal Angolano*, in *Diário da República*, I Série, N.º 179, 11/11/2020, <https://faolex.fao.org/docs/pdf/ang199073.pdf> [consulté le 20/10/2023]
- Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA), RIWI, *Minorities Report 2017: attitudes to sexual and gender minorities around the world*, 2017, https://ilga.org/downloads/ILGA_RIWI_Minorities_Report_2017_Attitudes_to_sexual_and_gender_minorities.pdf [consulté le 20/10/2023]
- LGBT Angola, *Assim ocorreu no último dia 27, o primeiro dia do festíris que se realizou em dois dias 27 e 28 no elinga teatro com entrada gratuita* [...] [message Facebook], 30/06/2022, <https://www.facebook.com/Gayiane/posts/pfbid025SDNQJh69bsj4xDTGq2b12uketkNeqARUWoCHF0NH1D376UUFx3mYhBD6euZVZaLI?locale> [consulté le 20/10/2023]
- Linkages, *LINKAGES ANGOLA. Summary of Achievements. January 2015–September 2019*, 2019, <https://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/resource-linkages-angola-achievements.pdf> [consulté le 20/10/2023]
- Mamba (Yono Z.), *Angola: A journey to LGBTIQ+ economic inclusion and participation*, 15/02/2023, <https://www.mamba.lgbt/2023/02/15/angola-a-journey-to-lgbtqi-inclusion-and-economic-participation/> [consulté le 20/10/2023]
- Movimento EU SOU TRANS Angola [profil Facebook], s.d., <https://www.facebook.com/people/Movimento-EU-SOU-TRANS-Angola/100067393427022/> [consulté le 20/10/2023]
- Movimento T [profil Facebook], s.d., <https://www.facebook.com/movimentoTransmasculinoAngola> [consulté le 20/10/2023]
- Notícias de Angola (Emerson H.), *Norberto Garcia Pondera Deixar Actividade Política E Ser Pastor* [*Norberto Garcia envisage de mettre fin à ses activités politiques et de devenir prédicateur*], 28/01/2023, <https://noticiasdeangola.co.ao/norberto-garcia-pondera-deixar-atividade-politica-e-ser-pastor/> [consulté le 20/10/2023]
- Novo Jornal, *Membros da comunidade LGBTQ+ exigem respeito - Família e escola são os principais ambientes de discriminação* [*Des membres de la communauté LGBTQ+ réclament du respect - Famille et école sont les principaux milieux de discrimination*], 24/07/2023, <https://www.novojornal.co.ao/sociedade/interior/membros-da-comunidade-lgbtq-exigem-respeito--familia-e-escola-sao-os-principais-ambientes-de-discriminacao-114143.html> [consulté le 20/10/2023]

Novo Jornal, *Norberto Garcia nomeado formalmente director do Gabinete de Estudos e Análises Estratégicas* [*Norberto Garcia formellement nommé directeur du Bureau d'études et d'analyses stratégiques*], 28/01/2022, <https://www.novojournal.co.ao/politica/interior/norberto-garcia-nomeado-formalmente-director-do-gabinete-de-estudos-e-analises-estrategicas-106580.html> [consulté le 20/10/2023]

Novo Jornal, *Novo Código Penal: Um País dividido sobre direitos LGBT*, 26/02/2021, <https://www.novojournal.co.ao/sociedade/interior/novo-codigo-penal-um-pais-dividido-sobre-direitos-lgbt-101052.html> [consulté le 20/10/2023]

O País (Costa D.), *Carlos Fernandes: "É mais duro ser gay em Cabinda do que em Luanda ou Benguela"* [*Carlos Fernandes : » Il est plus difficile d'être gay au Cabinda qu'à Luanda ou à Benguela »*], 17/05/2019, <https://opais.co.ao/destaque/carlos-fernandes-e-mais-duro-ser-gay-em-cabinda-do-que-em-luanda-ou-benguela/?fbclid=IwAR0aL4NFImod8HvwKDi3JP5zS3cG3cO3LKI5P7MiqL2LstqXcXPuftWxeyk> [consulté le 20/10/2023]

Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), *ANGOLA : Situation des minorités sexuelles et de genre*, 31/12/2021, https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra_flora/2112_ago_osiq_154840_web.pdf [consulté le 20/10/2023]

Organização "InDiscriminando"., *#FESTÍRIS é um evento cultural #LGBTQIAP+ que será realizado entre os dias 15 e 16 de junho alusivo aos 10 anos da associação Íris Angola [...]* [message Facebook], 10/06/2023, https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=pfbid0xA7jrze9zwoHApMgYulKBA2QMTZHSwMLsNXyQL3cy9xCJZyATWWhc7sdC8dJ7Yul&id=100078276092012 [consulté le 20/10/2023]

Outright International, *The Global State of LGBTIQ Organizing. The Right to Register and the Freedom to Operate, 2023*, 09/2023, https://outrightinternational.org/sites/default/files/2023-09/EMBARGOED_The_Global_State_of_LGBTIQ_Organizing_2023.pdf [consulté le 20/10/2023]

Platina Line (Silva A.), *Pai Profeta presta declarações no SIC-Luanda em processo criminal* [*Pai Profeta fait des déclarations au SIC-Luanda dans la procédure pénale*], 21/09/2023, <https://platinaline.com/pai-profeta-presta-declaracoes-no-sic-luanda-em-processo-criminal/> [consulté le 20/10/2023]

Platina Line, *Imani da Silva quebra silêncio e fala sobre a saída do canal zap viva* [*Imani da Silva rompt le silence et évoque son départ de Canal Zap Viva*], 19/03/2023, <https://platinaline.com/imani-da-silva-quebra-silencio-e-fala-sobre-a-saida-do-canal-zap-viva/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People (Kanga D.), *Biba abre processo crime contra Pai Profeta por incitação ao ódio* [*Biba porte plainte contre Pai Profeta pour incitation à la haine*], 18/09/2023, <https://queerpeoplee.wordpress.com/2023/09/18/biba-abre-processo-crime-contra-pai-profeta-por-incitacao-ao-odio/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People (Kanga D.), *Conferência regional para activistas LGBTQIAP+ dos estados da SADC, Angola* [*Conférence régionale de militants LGBTQIAP+ en provenance de pays de la SADC, Angola*], 26/10/2021, <https://queerpeoplee.wordpress.com/2021/10/26/conferencia-regional-para-activistas-lgbtqiap-dos-estados-da-sadc-angola/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People (Kanga D.), *Influencer LGBT sofre ataque de Homofobia na província da Huíla* [*Un influenceur LGBT victime d'une agression homophobe dans la province de Huíla*], 06/03/2023, <https://queerpeoplee.wordpress.com/2023/03/06/influencer-lgbt-sofre-ataque-de-homofobia-na-provincia-da-huila/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People (Kanga D.), *Presidente do Tribunal Constitucional apela a inclusão das pessoas independente da orientação sexual nas políticas de governação, durante investidura do Presidente da República* [*Durant la cérémonie d'investiture du Président de la République, le Président de la Cour constitutionnelle appelle à inclure davantage les personnes dans les politiques publiques indépendamment de leur orientation sexuelle*], 16/09/2022, <https://queerpeoplee.wordpress.com/2022/09/16/presidente-do-tribunal-constitucional-apela-a-inclusao-das-pessoas-indepente-da-orientacao-sexual-nas-politicas-de-governacao-durante-investidura-do-presidente-da-republica/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People (Kanga D.), *Secretária de Estado para os Direitos Humanos e Cidadania recebe representantes do movimento LGBT em audiência* [*Le secrétaire d'Etat aux Droits humains et à la Citoyenneté reçoit en audience des représentants du mouvement LGBT*], 21/04/2023,

<https://queerpeoplee.wordpress.com/2023/04/21/secretaria-de-estado-para-os-direitos-humanos-e-cidadania-recebe-representantes-do-movimento-lgbt-em-audiencia/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People [profil Facebook], s.d., <https://www.facebook.com/fstyle/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People [site web], s.d., <https://queerpeoplee.wordpress.com/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People, *Conhecido como um monumento cultural em Angola, Elinga Teatro* [...] [message Facebook], 07/06/2022, <https://www.facebook.com/photo/?fbid=5277698235586534&set=a.1904333442923047> [consulté le 20/10/2023]

Queer People, *Queer People Awards 2023: primeira premiação LGBT em Angola reúne personalidades Queer e entidades diplomatas em Luanda* [Queer People Awards 2023: la première remise de prix LGBT en Angola réunit des personnalités queer des entités diplomatiques à Luanda], 28/05/2023, <https://queerpeoplee.wordpress.com/2023/05/28/queer-people-awards-2023-primeira-premiacao-lgbt-em-angola-reune-personalidades-queer-e-entidades-diplomatas-em-luanda/> [consulté le 20/10/2023]

Queer People, *Queer People reúne figuras (e nomeados) LGBTs na conferência de imprensa dos prémios "Queer People Awards 2023"* [Queer People réunit des personnalités (et des nominés) LGBT pour la conférence de presse des « Queer People Awards 2023 »], 19/03/2023, <https://queerpeoplee.wordpress.com/2023/03/19/queer-people-reune-figuras-e-nomeados-lgbts-na-conferencia-de-imprensa-dos-premios-queer-people-awards-2023/> [consulté le 20/10/2023]

Radio France internationale (RFI), *Angola: reconnaissance officielle d'une association défendant gays et lesbiennes*, 29/06/2018, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180629-angola-reconnaissance-officielle-une-association-defendant-gays-lesbiennes> [consulté le 20/10/2023]

Rede Angola (RA), *"O que me interessa é a opinião sobre o meu desempenho como profissional"* [« Les opinions sur ma performance en tant que professionnel m'intéressent »], 19/05/2015, <http://m.redeangola.info/eu-escolho/o-que-interessa-e-opiniao-sobre-o-meu-desempenho-como-profissional/> [consulté le 20/10/2023]

Southern Africa Litigation Centre (SALC), AIDS and Rights Alliance for Southern Africa (ARASA), HIV Justice Worldwide., *Discussion document. The Criminalisation of HIV in Angola*, 11/2020, <https://www.southernafricalitigationcentre.org/wp-content/uploads/2020/12/SALC-HIV-Criminalisation-report-English.pdf> [consulté le 20/10/2023]

Taboom Media, GALA Queer Archive, *Hopes and Dreams that sound like yours. Stories of Queer Activism in Sub-Saharan Africa*, 2021, https://gala.co.za/wp-content/uploads/2021/05/Hopes_and_Dreams_final_mid-res-2.pdf [consulté le 20/10/2023]

The Conversation (Viljoen F.), *Abolition of Angola's anti-gay laws may pave the way for regional reform*, 14/02/2019, <https://theconversation.com/abolition-of-angolas-anti-gay-laws-may-pave-the-way-for-regional-reform-111432> [consulté le 20/10/2023]

The Other Foundation, *Canaries in the coal mines. An analysis of spaces for LGBTI activism in Angola. Country Report*, 2017, https://theotherfoundation.org/wp-content/uploads/2017/02/Canaries_Angola.pdf [consulté le 20/10/2023]

The Telegraph (Pujol-Mazzini A.), *'Now they must respect us': a beacon of hope for Africa as Angola bans gay discrimination*, 05/03/2021, <https://www.telegraph.co.uk/global-health/climate-and-people/now-must-respect-us-beacon-hope-africa-angola-bans-gay-discrimination/> [consulté le 20/10/2023]

União II Grupo LGBTQ [profil Facebook], s.d., <https://www.facebook.com/p/Uni%C3%A3o-II-Grupo-LGBTQ-100063516682767/> [consulté le 20/10/2023]

United Nations – Human Rights Committee, *Concluding observations on the second periodic report of Angola (CCPR/C/AGO/CO/2)*, 08/05/2019, https://database.ilga.org/api/downloader/download/3/en-CCPR_C_AGO_CO_2.pdf [consulté le 20/10/2023]

United Nations Development Program (UNDP), *I Am Trans: The Angolan movement that works for freedom*, 16/05/2022, <https://undp.medium.com/i-am-trans-the-angolan-movement-that-works-for-freedom-e959db8ca928> [consulté le 20/10/2023]

United Nations Development Program (UNDP), *Inclusive Governance Initiative. Angola Baseline Report*, 2021, <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/africa/UNDP-igi-angola-baseline-report-en.pdf> [consulté le 20/10/2023]

United Nations Development Program (UNDP), Instituto Nacional de Luta Contra a Sida (INLS), *Angola: Legal Environment Assessment for HIV, and the Right to Sexual and Reproductive Health Rights*, 11/2020, https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/africa/UNDP_AO_Reports-LEA-Angola-English-D4-HighResolution.pdf [consulté le 20/10/2023]

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Richtlijnen inzake internationale bescherming nr. 9*, 23/10/2012, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=602a62484> [consulté le 06/06/2023]

United States Agency for International Development (USAID) e.a., *Mapeamento Programático e Prevalência de VIH e outras ITS entre Populações Chave de Angola: Estudo PLACE 2017. Relatório Final*, 06/2018, <https://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/resource-linkages-portuguese-angola-place-june-2018.pdf> [consulté le 20/10/2023]

United States Agency for International Development (USAID) e.a., *Linkages Across the Continuum of HIV Services for Key Populations Affected by HIV (LINKAGES). Angola Quarterly Progress Report. April 1 – June 30, 2019*, 31/07/2019, https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00X6NJ.pdf [consulté le 20/10/2023]

United States Department of State (USDOS), *2017 Country Reports on Human Rights Practices: Angola*, 20/04/2018, <https://www.state.gov/reports/2017-country-reports-on-human-rights-practices/angola/> [consulté le 20/10/2023]

United States Department of State (USDOS), *2018 Country Reports on Human Rights Practices: Angola*, 13/03/2019, <https://www.state.gov/reports/2018-country-reports-on-human-rights-practices/angola/> [consulté le 20/10/2023]

United States Department of State (USDOS), *2019 Country Reports on Human Rights Practices: Angola*, 11/03/2020, <https://www.state.gov/reports/2019-country-reports-on-human-rights-practices/angola/> [consulté le 20/10/2023]

United States Department of State (USDOS), *2020 Country Reports on Human Rights Practices: Angola*, 30/03/2021, <https://www.state.gov/reports/2020-country-reports-on-human-rights-practices/angola/> [consulté le 20/10/2023]

United States Department of State (USDOS), *2021 Country Reports on Human Rights Practices: Angola*, 12/04/2022, <https://www.state.gov/reports/2021-country-reports-on-human-rights-practices/angola/> [consulté le 20/10/2023]

United States Department of State (USDOS), *2022 Country Reports on Human Rights Practices: Angola*, 20/03/2023, <https://www.state.gov/reports/2022-country-reports-on-human-rights-practices/angola/> [consulté le 20/10/2023]

United States Department of State (USDOS), *2023 Investment Climate Statements: Angola*, 26/07/2023, <https://www.state.gov/reports/2023-investment-climate-statements/angola/> [consulté le 20/10/2023]

Ver Angola, *President appoints new Council of the Republic with 23 personalities*, 21/09/2022, <https://www.verangola.net/va/en/092022/Politics/32649/President-appoints-new-Council-of-the-Republic-with-23-personalities.htm> [consulté le 20/10/2023]

Voice of America (VOA) (Coque M.), *UNITA diz desconhecer "militantes" que convocaram protesto contra Adalberto Costa Júnior* [L'UNITA déclare ne pas connaître les « militants » qui ont appelé à protester contre Adalberto Costa Júnior], 09/05/2023, <https://www.voportugues.com/a/unita-diz-desconhecer-militantes-que-convocaram-manifesta%C3%A7%C3%A3o-contra-adalberto-costa-j%C3%BAnior/7085564.html> [consulté le 20/10/2023]